

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur**  
**Et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Jijel**  
**Faculté des lettres et des langues**  
**Département de Langue et Littérature Française**

N° d'ordre :

N° de Série :



**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master**

**Option : Sciences du langage**

**TITRE**

**Les représentations sociolinguistiques de la  
langue française chez les étudiants algériens :  
Cas des étudiants en architecture de l'université de Jijel**

**Réalisé par:**

- ◆ Abbas Mourad
- ◆ Hannache Hassan

**Sous la direction de:**

Guettouchi Salim

**Membres du jury :**

- ◆ **Présidente:** Bounouni Widad
- ◆ **Rapporteur:** Guettouchi Salim
- ◆ **Examineur:** Boudbouda Fatiha

**Année universitaire : 2014/2015**



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur**  
**Et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Jijel**  
**Faculté des lettres et des langues**  
**Département de Langue et Littérature Française**

N° d'ordre :

N° de Série :



**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master**

**Option : Sciences du langage**

**TITRE**

**Les représentations sociolinguistiques de la  
langue française chez les étudiants algériens :  
Cas des étudiants en architecture de l'université de Jijel**

**Réalisé par:**

- ◆ Abbas Mourad
- ◆ Hannache Hassan

**Sous la direction de:**

Guettouchi Salim

**Membres du jury :**

- ◆ **Présidente:** Bounouni Widad
- ◆ **Rapporteur:** Guettouchi Salim
- ◆ **Examineur:** Boudbouda Fatiha

**Année universitaire : 2014/2015**

## ***Remerciment***

Nous tenons d'abord à exprimer nos remerciements et nos reconnaissances à notre encadreur Monsieur : " Guattouchi Salim " pour son aide, pour ses encouragements et ses orientations et surtout pour la confiance qu'il nous a accordée.

Nos remerciements s'adressent également à " M<sup>me</sup> Bounouni widad " pour l'aide qu'elle nous a offert.

Et nous tenons aussi à remercier les membres de jury qui ont fait l'honneur d'évaluer ce travail.

# Introduction générale

## **Introduction générale**

La richesse de la situation linguistique de l'Algérie fait d'elle une véritable source d'interrogations et de recherches. En effet, le marché linguistique algérien a subi et continue de subir des changements importants qui sont le résultat de la coexistence de plusieurs langues et plusieurs variétés de langues, l'arabe dialectal et le berbère d'une part, l'arabe classique et la langue française d'autre part.

La situation sociolinguistique de l'Algérie laisse apparaître que le berbère et l'arabe dialectal (langues maternelles, majoritairement utilisées dans la vie quotidienne) sont minorés par le discours politique officiel de l'état. En revanche l'arabe standard bénéficie d'une place prestigieuse dans les institutions étatiques.

Depuis l'indépendance l'Etat algérien a promulgué des lois sur l'arabisation. Des lois dont l'objectif est de donner à l'arabe classique une légitimité et un statut de langue nationale et officielle dans divers domaines d'utilisation, notamment l'enseignement supérieur qui est la colonne vertébrale du développement du pays.

L'université forme des fonctionnaires, des enseignants, des cadres et chercheurs destinés à des secteurs d'activité divers. Par sa vocation humaine et sociale, elle reflète l'évolution des valeurs et les aspirations du pays. Elle représente un atout majeur d'expérience, d'expertise et de recherche. Acteur de premier plan dans le développement socio-économique du pays, elle se fonde sur un important capital de compétence dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de la recherche.

L'université algérienne telle que toutes les institutions de l'Etat est ciblée par la politique de l'arabisation qui vise à supplanter la langue française implanter en Algérie par les français et la remplacer dans la mesure du possible par la langue arabe considérée,( dans un temps passé), comme la seule langue officielle et nationale.

Mais l'arabisation de l'université n'a pas été totale. Certaines branches de l'enseignement supérieur (médecine, biologie science vétérinaire, pharmacie architecture, informatique) et les secteurs clé de l'économie nationale (industrie hydrocarbure, technologie, banque...) Continuent à utiliser la langue française. En

revanche, les filières des sciences humaines et sociales (science politique, histoire philosophie, psychologie...) Ont adapté l'arabe comme langue d'enseignement.

L'architecture enseignée au sein de l'université de Jijel est l'une des filières qui n'est pas touchée par l'arabisation puisque les cours et les TD s'effectuent en langue française depuis la première année jusqu'à la fin du cursus.

De ce fait, la langue française prend son statut de langue d'enseignement. C'est dans ce contexte que nous avons centré notre recherche dans le but de dégager les représentations des étudiants d'architecteurs à l'égard de la langue française susceptible d'être utilisée dans leur cursus universitaire.

Nous avons cherché à travers le discours épi linguistique tenu par les étudiants(es) à faire ressortir le rapport qu'il y a entre le statut de la langue en présence et les représentations des locuteurs à son égard, cette dernière est-elle influencée par son statut de langue étrangère et y a-t-il un rapport entre le statut politique et pédagogique de la langue française et les représentations des locuteurs à son égard ?

En guise de réponse préalable à ces questions ; nous soutenons que le statut politique et pédagogique d'une langue exerce une influence sur les représentations sociolinguistique et que ces dernières déterminent les attitudes et les comportements socio langagiers des locuteurs.

Tout en sachant que les variables sexe, lieu de résidence et le choix de la formation d'un locuteur peuvent déterminer l'influence des représentations sur ses attitudes linguistiques et sur ses comportements socio langagiers.

En vue de vérifier nos hypothèses ; nous avons effectué une enquête auprès des étudiants(es) du département d'architecture à l'université de Jijel. Nous avons choisi l'université car c'est un lieu d'interaction culturelle où se présentent plusieurs langues différentes. Quant à notre choix pour le département d'architecture, c'est pour le fait qu'il soit premièrement un lieu de coexistence de plusieurs langues en questions l'arabe classique, le français et même l'arabe dialectal, et aussi parce que le travail d'un architecte est un travail de bureau et sur le terrain en contact avec des gens de la société et deuxièmement est que notre terrain d'investigation qui est l'université de Jijel est proche de notre lieu de résidence et que la population enquêtée se trouve dans un lieu restreint.

## **Opportunité du thème**

Les représentations sociolinguistiques, les attitudes et les comportements socio langagiers relèvent d'une grande importance et sont essentiels à toute planification linguistique. Ils apportent aussi des données importantes pour les chercheurs en didactique.

## **Méthodologie**

A fin de recueillir le discours épi linguistique permettant d'étudier les représentations sociolinguistique de nos enquêtés, nous avons mené auprès de ces derniers une enquête par questionnaire. La population ciblée au cours de cette enquête est constituée des étudiants(es) du département de technologie et d'architecture.

L'enquête s'est déroulée au département d'architecture, à l'université de Jijel auprès des étudiants(es) de master 2. Nous avons réparti les enquêtés en prenant en considération les variable suivantes ; le sexe, lieu de résidence et le choix de la formation. Nous pensons que ces variables jouent un rôle dans les jugements de valeur que portent les locuteurs envers la langue française.

## **Approche du travail**

Dans le but de dégager les représentations sociolinguistiques des étudiants du département d'architecture et leurs attitudes envers la langue française, nous nous appuyons sur l'analyse des repenses obtenus par biais des questions auprès des étudiants(es) de ce département.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons opté pour l'analyse du contenu qui repose sur la sélection des thèmes engagés dans le questionnaire, il sert à dégager les différents points de vue, et croyances de nos informateurs.

## **Plan du travail**

La présente étude se subdivise en deux chapitres :

Le premier comportera la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie (les langues en présence et leur statut officiel) et la définition du concept de représentation ainsi que quelque concept clés qui ont une relation avec notre thème

(représentation, attitudes, bilinguisme sécurité/insécurité linguistique, imaginaire linguistique...).

Le deuxième traitera des considérations méthodologiques tenant à la constitution du corpus, de l'échantillon et du questionnaire ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus par voie du questionnaire et la vérification des hypothèses émises.

**PREMIER CHAPITRE**  
**PARTIE THEORIQUE**

## I- La réalité sociolinguistique d'Algérie

L'université permet de montrer la coexistence de plusieurs et divers systèmes linguistiques qui relèvent, certes, de statuts différents. Elle reflète la réalité linguistique présente sur le territoire algérien. Cette réalité est caractérisée par la pluralité c'est-à-dire la présence de plusieurs parlers : l'arabe et ses variétés, le français, le berbère et ses variétés.

L'explication de cette pluralité de langue, qui se présente comme un signe de richesse réside dans le côté social et historique du pays.

L'Algérie, de par son emplacement géographique, était un lieu propice pour la l'émergence de différentes langues et cultures, un lieu qui a connu plusieurs invasions étrangère : phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque, et français qui ont profondément marqué le côté linguistique et culturel du peuple autochtone.

L'Algérie est un pays berbère, dont les habitants autochtones sont les Imazighens nommés plus tard « les berbères », qui composent la plus ancienne communauté qui peuple l'Afrique du nord. Cette présence est attestée par les sites paléolithiques<sup>1</sup> et néolithiques<sup>2</sup>, la peinture rupestre des chasseurs. Selon l'historien et le sociologue mondial IBN KHALDOUNE :

*« (...) les berbères sont les habitants (autochtones) du littoral africain leur langue est parlée partout sauf dans les grandes villes. »*<sup>3</sup>

Bien que les berbères résistassent fortement à ces invasions, ils n'avaient pas pu empêcher la naissance de différentes langues et variétés linguistique qui se sont superposées au berbère, certaines évoluaient d'autres disparaissaient en laissant quelque traces.

Aujourd'hui, l'hétérogénéité linguistique est un phénomène remarquable en Algérie. Nous constatons la présence de multiples langues et variétés linguistique plus ou moins proches les unes des autres.

---

<sup>1</sup> Paléolithiques signifie la première période de la préhistoire, caractérisée par l'apparition puis le développement de l'industrie de la pierre, et par une économie de prédation (LAROUSSE 2010)

<sup>2</sup> Néolithiques signifie période de mutations majeurs dans l'évolution des sociétés humaines, correspondant à la domestication des plantes et des animaux, à la sédentarisation, à la fabrication de la céramique, au tissage et au polissage des outils en pierre dure. (LAROUSSE 2010)

<sup>3</sup> IBN KHALDOUNE, cité par : Rabah KAHLOUCHE, «le berbère (le kabyle) au contact de l'arbre et du français.», Alger, 1992, p.114.

A coté de l'arabe classique, on dénombre l'arabe moderne, l'arabe dialectal, le berbère et le français. Motivés par le souci de mettre en lumière la situation sociolinguistique de l'Algérie, nous allons essayer de voir comment celle-ci est vue par le pouvoir algérien et si cette vision est conforme à la réalité existante.

En observant le marché linguistique algérien, nous trouvons que différentes langues et variétés linguistique sont en usage fréquent, non seulement nous serons frappés par cette diversité linguistique, mais nous seront très étonnés par le non correspondance entre le statut octroyé par le pouvoir à chaque langue et variété et son usage réel par les locuteurs algériens au sein de la société.

Pour être plus claires, nous allons décrire la réalité sociolinguistique de chaque langue et variété telle qu'elle se présente au sein de la société algérienne :

## **I- 1- l'arabe classique :**

Il s'avère nécessaire de dire que cet arabe officiel n'est pas utilisé par les locuteurs algériens. Il n'est plus le vecteur des rapports interpersonnels et sociaux, l'arabe classique ne représente jamais le peuple algérien, il est écrit, et n'existe que dans le discours officiel.

Bien qu'en 1962 peu d'algériens sachent manier l'arabe classique, ce dernier s'est proclamé langue officielle, en effet cette politique d'arabisation, qui se prétend égalitaire, a exclu l'existence d'autres parlers populaires qui occupent encore une place privilégiée dans la vie quotidienne, en le considérant comme des registres incorrects et de mauvaise qualité.

### **• La politique d'arabisation :**

En 1962, tout le pays fonctionnait en français : enseignement, administration environnement, secteurs économiques... La langue arabe classique n'est connue que par une minorité qui l'a apprise dans des écoles coraniques, elle avait perdu sa place de langue écrite dans la société du fait de la colonisation *«le gouvernement algérien voulait réaliser la face culturelle de l'indépendance en mettant à la place de la langue*

*française la langue arabe, non pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de la langue coranique, ce fut l'objectif de la politique d'arabisation».*<sup>4</sup>

La politique d'arabisation a présenté deux volets, le premier consistait à remplacer la langue française par la langue arabe, et le second visait à faire tenir à l'arabe classique la place des langues parlées multiples, arabes et surtout berbère. Ces deux dimensions expriment l'essentiel des tensions suscitées autour de l'arabisation.

Cette politique est mise en pratique dès le lendemain de l'indépendance jusqu'à nos jours, la colonne vertébrale en est la politique d'arabisation suivie dans l'enseignement mais elle concerne tout aussi bien l'administration et l'environnement. Voici retracées ci-dessous les grandes dates de la promotion de cette politique puisées principalement des travaux de K-T-IBRAHIM.<sup>5</sup>

- ✓ **1963** : l'enseignement de l'arabe dans toutes les écoles primaires, en raison de 10 heures d'arabe sur 30 heures en français.
- ✓ **1964** : - l'arabisation totale de la 1ere année primaire, pour cela les autorités firent venir 1000 instituteurs égyptiens.
- ✓ **1967** : l'arabisation de la 2eme année primaire. Implantation d'une section arabe à la faculté de droit.
- ✓ **1968** : - création d'une licence d'histoire en arabe.
- ✓ **1970** : arabisation complète de l'enseignement primaire et secondaire.
- ✓ **1973** : la création d'une commission nationale d'arabisation chargée de promouvoir et d'appliquer la politique de l'arabisation.
- ✓ **1975** : première conférence sur l'arabisation.
- ✓ **1976** : l'arabisation de l'état civile, des noms de rues, des plaques d'immatriculation et de l'affichage.
- ✓ **1979** : la grève des étudiants arabisants pour réclamer l'arabisation de la fonction publique.
- ✓ **1980** : plan national d'arabisation de l'administration, du secteur économique et de la recherche scientifique.
- ✓ **1981** : installation d'un haut conseil de la langue nationale chargé du suivi du contrôle de l'arabisation.

---

<sup>4</sup> G. GRANGUILLAUME, *la francophonie en Algérie*, école des grandes études en sciences sociales, paris, 09-04-2008 <http://sinistri.canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521.html>, pages consultées le 15-03-2009

<sup>5</sup> K.T.UBRAHIM, *les algériens et leur (s) langue(s)*, El hikma, Alger, 1995.

- ✓ **1989** : arabisation totale du primaire et du secondaire, le français n'est plus langue d'apprentissage pour aucune matière autre que le français lui-même.
- ✓ **1990** : loi sur la généralisation de la langue arabe, rendant obligatoire l'usage de cette langue dans tous les documents écrits.
- ✓ **1991** : le ministre de l'enseignement supérieur annonce l'arabisation de l'université.

## **I-2- l'arabe dialectal :**

Bien que l'arabe dialectal soit exclu de l'enseignement et minoré et dévalorisé par le pouvoir il est très largement utilisé, y compris les berbérophones.

Son usage est exclusif à la vie familiale, sociale et économique, il est utilisé par les représentants de l'administration, et parfois par les chefs des partis politiques. Cet usage est toujours réservé à l'aspect oral, dans la mesure où ce dialectal sert aux échanges interpersonnels. De ce fait, il tire sa suprême importance que le pouvoir ne reconnaît pas.

Parmi les caractéristiques de l'arabe dialectal algérien sa capacité à recevoir de nouveaux mots qui ont une relation avec le changement de l'environnement et les progrès scientifiques. Par conséquent, il ne peut se présenter comme un dialectal purement arabe, il est très modifié sur le plan morphosyntaxique ainsi que les plans lexico-sémantique et phonologique.

Quant à la répartition des parles dialectaux en Algérie, il est très difficile de montrer parfaitement la réalité de cette répartition à cause de multiples mutations économiques et sociales qui entraînent l'interpénétration des différentes sphères linguistiques, ainsi que, les mouvements de la population algérienne dans les différentes directions.

Cependant, selon Y. Derradji<sup>6</sup> distingue quatre grandes variétés linguistiques de l'arabe algérien l'oranais qui domine dans la partie occidentale du pays, dans la mesure où il est utilisé depuis la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de Ténès. Quant à la zone centrale de l'Algérie jusqu'à Bejaia, il précise que l'algérois est largement répandu. Un parler rural, se trouve à l'est du pays. Plus à l'est, c'est-à-dire de

---

<sup>6</sup> DERRADJI Yacine et al, le .., op.cit p35

Constantine à la frontière algéro-tunisienne existent des propres aux villes de Annaba et Constantine.

Une autre variété, est utilisée dans le sud de l'Algérie ce que K.T. Ibrahim appelle «l'aire saharienne».<sup>7</sup>

Cet arabe algérien ne se présente pas comme un système linguistique homogène mais il connaît de multiples variétés linguistiques dont la diversité est masquée par une étiquette au singulier.

### **I-3- Le berbère ou tamazight :**

Les berbères ou les imazighens, pluriel de amazigh, qui signifie 'homme libre' sont les habitants du nord de la Tripolitaine à l'atlantique depuis plusieurs siècles. Le tamazight ou langue berbère utilisée par ces habitants appartient à la famille chamito-sémitique. Autrefois, cette langue a été parlée sur un large territoire. Aujourd'hui, elle n'est parlée que dans les zones limitées à cause de la diffusion de l'islam et de l'arabe. En outre, cette politique d'arabisation qui veut modifier l'environnement socioculturel du colonisateur a causé une marginalisation du berbère qui reste un peu utilisé par une bonne partie de la population algérienne.

En plus des arabophones, l'Algérie comprend aussi quelque huit millions de berbérophones, soit 27 % de la population. Depuis l'indépendance, l'Algérie a maintenu une politique d'exclusion explicite du berbère, alors que l'arabisation demeurerait encore le fondement de la politique linguistique du pays, une arabisation qui tend à exclure toute autre langue, y compris le berbère et ses variantes, qui sont des langues algériennes au même titre que l'arabe algérien.

Depuis 1989, toute une série d'actions de masse spectaculaires ont confirmé l'affirmation identitaire des berbères d'Algérie : plusieurs grèves générales en Kabylie des manifestations d'une grande ampleur à Tizi-Ouzou, Bejaia et Alger, le boycott scolaire général de septembre 1994.

Ils ont commencé à revendiquer des droits dans tous les domaines, mais surtout en éducation. Ils ont d'abord demandé que leur langue soit reconnue dans la constitution puis dans les tribunaux et les écoles.

---

<sup>7</sup> Ibid . p.31.

Depuis le début des années 1990, des députés berbères ont présenté régulièrement des projets de loi visant à faire reconnaître le tamazight comme langue nationale au même titre que l'arabe.

A l'occasion de sa campagne pour le référendum (du 16 septembre 1999) sur « la concorde civile », le président de la république, Abdelaziz Bouteflika, avait déclaré, le 3 septembre 1999, à Tizi-Ouzou, que le « tamazight ne sera jamais langue officielle et, si elle devait devenir langue nationale, c'est tout le peuple algérien qui doit se prononcer par voie référendaire ».

Il fallut attendre 1995 pour voir apparaître le premier texte juridique sur la langue amazighe avec le décret présidentiel n° 95-147 de 27 mai 1995 portant création de haut commissariat de la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe.

Le parlement algérien adopta à l'unanimité la loi n° 02-03 de 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle. Ainsi, on pouvait lire un ajout l'article 3 de la constitution :

Art. 3 bis [Révision constitutionnelle du 10 avril 2002 adoptée suivant la procédure Prévus à l'article 176 de la constitution]- Tamazight est également langue nationale.

L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

L'année suivante (2003), le gouvernement créait le centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement du tamazight (CNPLET), Ce fut l'objet du décret exécutif n° 03-470 du 2 décembre 2003.

#### **1-4- Le français :**

Le pouvoir a fixé le statut et les fonctions du français en Algérie : langue de l'ouverture sur le monde, langue étrangère, cependant cela ne reflète pas sa réalité.

Le français est présent dans la cellule familiale algérienne, dans le système éducatif dans les secteurs : administratif, politique et économique, dans les médias, une chaîne de radio et une autre à la TV émet ses missions également en français, dans la presse

un grand nombre de journaux : quotidiens ; hebdomadaires et mensuels, tous à grand tirage sont édités en français et suscite de l'algérien.

On signale que la langue française coexiste avec langues maternelles comme l'arabe algérien et tous les variétés linguistiques de la langue berbère, ainsi que les langues de prestige ou institutionnelles comme l'arabe classique.

Ce français qui fait partie intégrante de la réalité sociolinguistique algérienne est un français algérien, parlé avec un accent algérien. En outre, *Sofia Benrahal* dans *mythe ou réalité : la francophonie en Algérie*<sup>8</sup>, distingue trois catégories des locuteurs francophones algériens : d'abord, nous avons les « francophones réels » c'est-à-dire les personnes qui utilisent réellement le français dans la vie quotidienne. Ensuite, les « francophones occasionnels », sont ceux qui emploient le français dans des situations de communications (formelle ou informelle) bien déterminées, dans ce cas nous remarquons que le français est en usage alternatif avec l'arabe. Enfin « les francophones passifs » il est clair que cette dernière catégorie comprend les locuteurs algériens qui comprennent le français mais qui ne le parlent pas.

La langue de la colonisation, connaît, encore, une grande vitalité au sein de la société algérienne ce qui lui a donné la chance de garder son prestige et plus particulièrement dans le milieu intellectuel.

De plus, il convient de signaler que la langue française est la langue du premier patrimoine de la littérature écrite par des algériens. Ainsi, il y a des œuvres littéraires qui ont atteint l'université telles que : *Nedjma* de Kateb YACINE, la trilogie de Mohammed DIB...

De plus, cette langue a gardé son empreinte sur les rues et les enseignes des magasins. Un peu partout en Algérie, plus particulièrement dans les grandes villes, les noms français marquent encore certains grandes boulevards : à Jijel la rue Picardet Gengeresse, camp chevalier... Sur les enseignes des magasins, nous lisons ; coiffeur imprimerie, restaurant, cafétéria...

---

<sup>8</sup> Sofia BENRAHAL, *mythe ou réalité*, [http:// www.Initiative.refer.org/\\_notes/sess610.html](http://www.Initiative.refer.org/_notes/sess610.html)

L'exposition de l'arabe dialectal et du berbère à la langue française est forte et continue, ce qui implique effectivement la présence du français à l'intérieur de ces deux systèmes linguistiques.

Cette pénétration des mots et des expressions françaises dans les pratiques langagières des algériens favorise la manifestation du phénomène de l'alternance codique.

Y.Derradji<sup>9</sup> distingue l'alternance codique chez les bilingues algériens, de celui reconnu chez les monolingues.

Dans le premier cas, nous constatons l'intervention des unités lexicales de l'arabe dialectal spontanément dans les phrases françaises, utilisées par les étudiants du français, par exemple :

« [ntuma] vous croyez que l'enseignement de l'anglais dans le cycle primaire va réussir [rakum] dans l'erreur, car vous ne connaissez pas la réalité linguistique [taç Blanda]. » cet exemple montre bien le mélange des deux codes linguistiques, français et arabe algérien, afin de produire un discours cohérent sur les plans de la syntaxe et du sens. Dans le deuxième cas, l'alternance codique caractérise les monolingues algériens qui se considèrent comme analphabètes car ils ne maîtrisent ni l'arabe classique ni le français. En effet, nous signalons la pénétration de certains mots et expressions françaises dans leur discours arabe, il s'agit également des indications de lieux et de temps, de négation [git nsalak labonma taz tilifun bash maj kupiwhlis].

« Je suis venu payer l'abonnement téléphonique pour éviter une coupure. » les mots français utilisés renvoient souvent à des objets ou à réalités auxquels l'analphabète algérien ne trouve pas l'équivalent en arabe.

De plus, la prononciation des mots français est respectée sauf quand il s'agit d'un phonème qui n'existe pas en arabe, le locuteur va recourir à un autre qu'il lui est proche et existe en: /v/^/f/ village/fillage.

---

<sup>9</sup> DERRADJI Yacine et al, le français... op.cit.112.

## **II- Diglossie et bilinguisme en Algérie :**

Actuellement, la scène linguistique du monde se caractérise par l'existence d'un nombre considérable de langues apparentées ou issues de langues différentes. On estime l'existence d'environ 4000 ou 5000 langues réparties sur 150 pays dans le globe terrestre, ces chiffres révèlent le plurilinguisme dans le monde, dans la mesure où chaque pays dispose de plusieurs langues de statuts différents.

Notre attention portera sur l'Algérie où se trouvent plusieurs langues et parlers dans des situations linguistiques différents, parmi lesquelles, nous distinguons le bilinguisme et la diglossie.

### **II-1- Le bilinguisme en Algérie :**

Plusieurs définitions sont accordées à ce concept, cela veut dire qu'il y'a certain flou terminologique quant à ce mot.

La définition qui semble la plus simple est celle citée par Marie-Louise Moreau : *« certains le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme »*<sup>10</sup>

A partir de cette définition nous pouvons dire que le bilinguisme est un phénomène fort présent en Algérie dans la mesure où nous distinguons un bilinguisme français / arabe classique, français / berbère et arabe classique / berbère

### **II-2- Diglossie au sens strict :**

Lors de cette étape, nous présentons les points de vue de plusieurs linguistes et les définitions qu'ils donnent en terme.

Le terme de « diglossie » a vu le jour grâce au linguiste américain C Ferguson dans un article intitulé « Diglossia »<sup>11</sup> paru en 1959. Il emprunte ce mot du grec qui signifie bilinguisme pour désigner l'existence de deux variétés linguistiques d'une seule et même langue ; qu'il baptise variété H (High, Haute).et la variété L (Low, Basse).

---

<sup>10</sup> Marie-Louise Moreau, sociolinguistique, op.cit.p.61.

<sup>11</sup> GARMADI Juliette, la sociolinguistique Ed.PUF, Paris, 1981, p.137.

Ces deux variétés possèdent des caractéristiques différents : Tandis que la variété H est codifiée normalisée par conséquent, elle est utilisée dans le système éducatif religieux et littéraire, et jouit d'un statut sociopolitique élevée et supérieur , la variété B est utilisée dans les conversations courantes de la vie quotidienne, la littérature orale acquise naturellement(sans apprentissage), ne jouit pas d'un statut sociopolitique élevée et considérée comme inférieure par rapport à la variété H avec laquelle elle partage quelque ressemblances dans le système grammatical, lexical et phonologique. Cette situation se caractérise par la stabilité dans la mesure où elle peut durer plusieurs années, voire des siècles.

La situation de l'arabe en Algérie s'inscrit largement dans cette conception diglossique, dans la mesure où cette langue est présente sous deux formes, autrement dit, elle se divise en deux variétés l'une est valorisée, prestigieuse et reconnue comme langue officielle, dite moderne (variété H) alors que la (variété B) est l'arabe dialectal réservée aux conversations de la vie quotidienne. Elle est la langue maternelle des arabophones.

Les domaines d'usage de ces variétés peuvent se résumer dans le tableau que propose J L Calvet<sup>12</sup> pour illustrer cette situation comme suit :

<b>Situations</b>	<b>Variété haute</b>	<b>Variété basse</b>
Sermons, culte	+	
Ordre des ouvriers, serviteurs		+
Lettres personnelles	+	
Discours politique, assemblées	+	
Cours universitaires	+	
Conversations privées		+
Informations sur les medias	+	
Feuilleton		+
Textes des dessins humoristiques		+
Poésie	+	
Littérature populaire		+

<sup>12</sup> CALVET Louis-jean, Laguerre des langues et les politiques linguistique, Ed. Hachette Littérature, paris, 1999, p51.

### II-3- Diglossie eu sens plus large :

Cette conception que donne Ferguson au mot « diglossie » serait élargie par son compatriote Fishman, qui définit la diglossie par la coexistence de plusieurs langues dans une société, en rejoignant Gumperz :

*« La diglossie existe non seulement dans les sociétés multilingues qui reconnaissent officiellement plusieurs langues, non seulement dans les sociétés qui utilisent à la fois des variétés dites vulgaires et d'autres classiques, mais aussi dans les sociétés qui emploient différents dialectes ou registres, diverses variétés linguistiques fonctionnellement différenciées pour l'un et l'autre motif. »<sup>13</sup>*

Il insiste sur la différence fonctionnelle entre ces systèmes linguistique et sur la présence de plus de deux langues sans avoir, forcément, la parenté génétique. Fishman oppose ce terme au bilinguisme qui est :

*« La capacité d'un individu à utiliser plusieurs langues »<sup>14</sup>*

Cela veut dire que le bilinguisme concerne plus particulièrement l'individu, il relève ainsi de la psycholinguistique tandis que la diglossie est versée sur la société et par là elle relève de la sociolinguistique que Fishman appelle bilinguisme social. Fishman a modifié la conception de Ferguson sur deux points :<sup>15</sup>

- D'une part, il insiste moins sur la présence de deux codes (il peut y en avoir plus même s'il pense qu'en général situation se ramène à l'opposition entre une variété haute et une variété basse)
- D'autre part, il suppose que la diglossie existe dès qu'il y'a une différence fonctionnelle entre deux langues, quel que soit le degré de différence, du plus subtil au plus général : la relation génétique entre deux formes n'est pas une obligation.

Il synthétise sa théorie dans le tableau suivant :

<sup>16</sup>Relation entre bilinguisme et diglossie

---

<sup>13</sup> FISHMAN Joshua, sociolinguistique, op.cit.p.88

<sup>14</sup> CALVET Louis-Jean, la guerre des langues..., op. cit. p.45.

<sup>15</sup> Idem. p.45.

<sup>16</sup> FISHMAN Joshua, Sociolinguistique, op. cit.p.89.

		Diglossie +	-
Bilinguisme	+	1- diglossie et bilinguisme ++	2- bilinguisme sans diglossie - +
	-	3- diglossie sans bilinguisme +-	4- ni diglossie, ni bilinguisme - -

Parmi les exemples qui illustrent la situation de la première colonne, il cite la situation linguistique du monde arabe (dont l'Algérie fait partie). Il distingue les deux variétés de l'arabe dont l'une – à savoir l'arabe classique- correspond à la variété H.

A cette distinction, s'ajoute une langue occidentale, c'est-à-dire le français Calvet se charge, à son tour, de travailler sur ces deux concepts majeurs en sociolinguistique. D'emblée, il attribue la valorisation de certaines langues aux enjeux du pouvoir, aux raisons historique et sociologique, il dit à ce propos :

*« Ce qui semble tout d'abord manquer dans la définition de Ferguson, qui insiste surtout sur les notions de fonction et de prestige, est bien entendu la référence au pouvoir »<sup>17</sup>*. Pour lui le prestige et la valorisation du français en Haïti, au profit du créole sont dus aux pouvoirs de ces locuteurs qui lui attribuent un rôle supérieur et élevé.

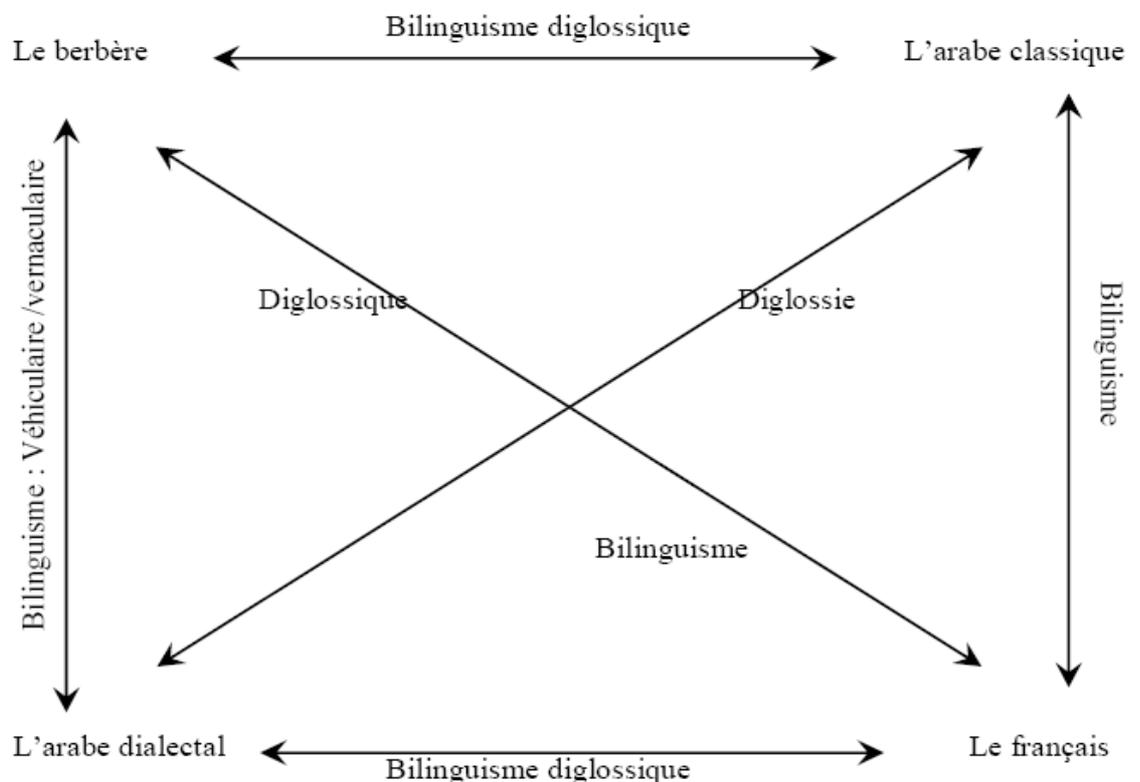
Calvet trouve dans la conception que donne Ferguson au mot « diglossie », une vision très limitative et restreinte, et ne couvre qu'une partie d'une définition plus large que peut avoir ce terme, et que la situation linguistique dans les pays plurilingues est plus complexe qu'une simple coexistence de deux variétés d'une seule langue, mais cette situation n'est qu'une partie de ce qu'on appelle diglossie enchâssée, c'est-à-dire la coexistence de plusieurs ou variétés de langues, dans des situations différentes, dans un pays où ces différentes formes linguistiques sont incluses les unes dans les autres.

En ce qui concerne l'Algérie, Calvet voit qu'elle se caractérise par la présence de quatre langues aux fonctions très diversifiées, elles relèvent certainement de statuts différents :

<sup>17</sup> CALVET Louis-Jean, la guerre des langues..., op. cit.p.46.

- ✓ La langue française est une langue étrangère, une langue de référence culturelle.
- ✓ L'arabe classique est la langue du coran, elle est essentiellement écrite et peut être utilisée pour les prêches ou certain enseignement. Par conséquent, il l'a comparée au latin dans certains pays d'Europe au moyen âge, et comme le latin elle est donc une langue morte.
- ✓ L'arabe moderne ou l'arabe médian qui tire son origine de l'arabe classique mais c'est une forme qui a connu un enrichissement et modernisation du vocabulaire. Il est la langue nationale et officielle du pays et largement utilisé dans la vie publique et les médias.
- ✓ Les langues maternelles, elles sont des dialectes : les parlers arabes ou berbères. *Rabah Kahlouche*<sup>18</sup> a essayé à son tour de schématiser les différentes relations qui existent entre les divers parlers présents en Algérie.

**(Forme n°1)**



<sup>18</sup> KAHLOUCHE Rabah, le berbère..., op.cit.p.28

- La relation de bilinguisme diglossique entre le français et le berbère, entre le français et l'arabe dialectal et entre l'arabe classique et le berbère.
- La relation de diglossie entre l'arabe classique et l'arabe dialectal.
- La relation de bilinguisme entre le français et l'arabe classique.
- La relation de bilinguisme véhiculaire /vernaculaire entre l'arabe dialectale et le berbère. Ce type est le qualifiant des locuteurs berbérophones en Algérie, qui parlent l'arabe dialectal quand ils entrent en contact avec les arabophones, pour se comprendre.

### **III- I Introduction sur la notion de représentation**

La représentation sociale, concept considéré comme gyrovague, est tantôt emprunté par les chercheurs en sciences humaines et sociales dans leurs objets de recherche, et tantôt investi par de nombreuses études dans différents disciplines (psychologie sociale, psychologie cognitive éducation...).

Ce concept, occupe aujourd'hui une place prépondérante dans les recherches-actions menées auprès des sociétés, groupes sociaux ou institutions. Il est même considéré comme concept fondamental, transdisciplinaire. S. Moscovi ici témoigne dans ce sens en disant qu'il permet d' « *étudier les comportements et les rapports sociaux sans les déformer ni les simplifier* »<sup>19</sup>

Nous pourrions multiplier les références évoquant la représentation sociale, chez P. Manoni qui pour lui « *les représentations sociales sont à la base de notre vie psychique* »<sup>20</sup>

On peut finalement en déduire que la représentation n'est qu'une construction d'un savoir (construction singulière ou construction plurielle) et ce fait en rejoint J.Clenet dans sa définition de la représentation : « *la représentation construite par une personne (ou un collectif) et son lien, son rapport le plus intime avec l'organisation et l'environnement dans lequel elle se situe* »<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> Moscovici S, la psychanalyse, son image et son public, P.U.F, paris 1961, p24.

<sup>20</sup> Manoni P, les représentations sociales, que sais-je, P.U.F 1998, p3.

<sup>21</sup> Clenet J, représentations, formation et alternance, alternance et développements, l'harmattan, paris 1998, p70.

L'étude de ce concept nous offre la possibilité d'esquisser des pistes de recherche afin de trouver solutions aux problématiques qui ont trait à la relation entre représentation / cognition et représentation /ancrage social.

De ce fait, on fait appel de plus en plus à ce concept pour déblayer si non se frayer un chemin vers la connaissance des mécanismes mettant en rapport l'institution (l'individu) et l'environnement (monde humain et monde des objets) dans lequel il vit.

Les recherches actuelles véhiculant ce concept tentent de mettre à jour la vie intra psychique de l'individu et surtout sa portée sur les conduites comportementales. Après ce survol du versant épistémologique et historique ; il est clair maintenant que le concept de représentation est différent de celui d'attitude désignant le versant évaluatif de la représentation.

D .Anzieu réplique que « *la représentations est entendue comme un emplacement lieu transit et relais, lieu foyer et creuset, lieu d'ébullition et d'élaboration lieu de liaisons et de dé-liaisons, lieu de passage de la chose au mot, lieu de formation et de transformation, lieu d'équilibration et de régulation, témoin de complexité du sujet dont il est justement l'instance de négociation, et par là de compromis. C'est dans sa transversalité qu'il sera appréhendé, sachant que les scénarios sont habités de vestiges anciens et empreints de projections lointaines, qu'ils participent de l'extérieur comme de l'intérieur, tantôt en opposition. Il n'est pas de représentation qui ne soit en même temps ; représentations d'une réalité interne et d'une réalité externe* »<sup>22</sup>.

Il en résulte que, cerner les représentations n'est pas chose facile car elle se réfère non seulement à un contenu ou à une structure, mais aussi à ce qui à ce qui a déjà été introduit. « La représentation », « la vie représentative » est polymorphe et polysémique ; d'où la difficulté à la circonscrire et à l'analyse, renforcer par la spécifique qui rend l'être humain capable de se représenter sa vie représentative. Il est ainsi plusieurs strates de représentations qui se complètent se protègent, se masquent voire s'opposent et se déchirent, puis se remodèlent peut être.

Néanmoins, l'attitude trouve sa place comme prolongement de la représentation, elle est perçue comme canal, véhicule porteur d'images et d'affects vers les comportements

---

<sup>22</sup> Anzieu D et autres, psychanalyse du gémis créateur, paris, dunod 1974, p.290

qu'elle imprègne et oriente, dernier lieu d'habillage et de vectorisation, soit de renforcement, soit de reversement de la représentation.

Le concept de représentation a connu des phases essentielles, qui l'ont marquée au départ. Le mode de pensée qui régnait, avec l'apparition des philosophes, penseurs chercheurs qui se sont intéressés au concept dans son essence et ses fondements, a marqué justement sa phase de départ.

S. Moscovici<sup>23</sup> propose une analyse relative à l'émergence du concept de part son évolution historique et le développement des idées.

### **III-1- La notion de représentation :**

La notion de représentation appartient à un ancrage historique très ancien, d'où sa finale réside en la compréhension et la connaissance du monde qui nous entoure. Elle fut une problématique qui a été de tous les temps esquissée par les philosophes, les penseurs et même les adeptes des différentes religions.

Selon Jodelet « *représenter ou se représenter correspond à un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet* »<sup>24</sup>.

Cette définition rejoint ce que R.Kaes en écrit : « *elle désigne le contenu concret d'un acte de pensée, soit la reproduction d'une perception antérieure, d'un résidu mnémonique, de ce qui de l'objet s'inscrit dans les systèmes mnésiques. Elle n'est autre que le lieu de communication, que cette passe pour exprimer l'ineffable et l'invisible mouvement entre le dehors et le dedans, l'intérieur et l'extérieur, l'inconscient et le conscient, le passé et l'avenir* »<sup>25</sup>.

Ce que nous pouvons dire est que cette notion est tellement complexe et que les maillons qui nourrissent son fonctionnement sont interpénétrés et imbriqués que les psychanalystes la schématisent pour mieux l'appréhender.

---

<sup>23</sup> Moscovici S, des représentations collectives aux représentations sociales p63, in Jodelet d, les représentations sociales, coll. Sociologie d'aujourd'hui, PUF 18-989.

<sup>24</sup> Sous la direction de P.Champy et Christine Etévé Dictionnaire encyclopédie de l'éducation et de la formation Ed. Dunod 2001. Paris 1998, p914.

<sup>25</sup> R.Kaes, L'appareil psychologique groupal. Dunod . Paris 1976 p 19 et 22.

### **III-1-1- Les formes de représentation :**

Le concept de représentation présente plusieurs facettes et nous allons décrypter le sens des 04 formes principales :

#### **III-1-1-1- Les représentations individuelles :**

Désigne le produit des différentes interactions (communications) que peut avoir l'individu avec son environnement physique, social et culturel. Cette interaction fonde ce qu'on peut appeler le cadre référentiel de l'individu qui lui faciliterait son adaptation son équilibre au vu d'un environnement composé d'objets et de personnes.

Pour un apport théorique supplémentaire, J.Clenet les qualifie de ; « *ce qu'un sujet a pu intérioriser d'une situation vécue, [de] ce qui pour lui 'fait sens' et donne sens à ses actions* »<sup>26</sup>.

Plus loin « *les représentations individuelles sont fondées sur des expériences singulière et sont construites de manière tout autant singulière dans un environnement qui devient alors singulier* »<sup>27</sup>

Ainsi nous pourrions en conclure que les représentations individuelles serviront de cadre, de système de références aux personnes pour se repérer dans le contexte environnemental.

#### **III-1-1-2- Les représentations collectives :**

Cette notion a été utilisée dans une phase historique récente est ceci :

1. Traduisent la manière dont un groupe ou une organisation sociale se perçoit dans leurs interactions, leurs rapports avec les objets (physique – social) qui les affectent.
2. Exemple, la construction, l'élaboration et la mise en pratique d'un projet pédagogique d'une équipe pluridisciplinaire, exige qu'il y ait une conjugaison des représentations collectives faisant le ciment d'une coordination et d'une cohésion entre les différents acteurs.

---

<sup>26</sup> Sous la direction de p. champy et Christine Etévé dictionnaire encyclopédie de l'éducation et de la formation Ed. Dunod 2001. Paris1998 p 914.

<sup>27</sup> J. clonet, op cit, p8.

3. Elles désignent alors les représentations partagées par toute l'équipe M.Denis explique « *les représentations comportent une spécificité individuelle mais également un noyau commun partagé par la plupart des esprits humains participant de la même culture* »<sup>28</sup>
4. Et, par voie de conséquence les représentations collectives insistent sur leur spécificité pour le groupe qui les construit et les partage.

### **III-1-1-3- Les représentations sociales :**

Grace aux travaux de S. Moscovici qui ont polarisé les représentations comme produit entre les individus d'un coté et le groupe social d'un autre coté. J.Clenet précise que « *les représentations sociales seraient à la fois produits et processus, inter individuels, intergroupes et idéologiques qui initient en résonance les uns avec les autres sous forme des dynamiques propres à une institution [---] et ces dynamiques ne sont pas indifférentes quant à la construction des représentations individuelles* »<sup>29</sup>

Exemple, les revendications de la corporation des enseignants sont élaborées et partagées par la majorité des enseignants et ceci émane d'un cadre référentiel idéologique.

### **III-1-1-4- Les représentations mentales :**

La représentation mentale signifie une construction intellectuelle permettant de décrypter et donner signification à des situations rencontrées à partir d'un répertoire de connaissances et d'informations emmagasinées. Ceci rejoint la définition de J.F Richard lorsqu'il définit l'objectif d'une représentation mentale : « *attribution d'une signification d'ensemble aux éléments issus de l'analyse perceptive* »<sup>30</sup> quand à la dimension cognitive, la représentation prend plusieurs significations d'où il est nécessaire de faire une petite rétrospective.

M. Postic & JM. Deketel qualifient la représentation comme : « *un schéma cognitif qui sélectionne, structure les informations et oriente le comportement* »<sup>31</sup>

---

<sup>28</sup> Ibid, p8.

<sup>29</sup> Denis. In Sciences humaines N°27 avril 1993, p22-24 Image et cognition, PUF. Paris 1989.

<sup>30</sup> Richard JF, Les activités mentales, édition Armand colin, 1990, p9.

<sup>31</sup> M Postic & J.M Deketel, observer les situations éducatives PUF, Paris 1988, p13.

Dans le même ordre, M Denis met à plat la représentation en la définissant comme : « *entité cognitive, à certain égard permanente, susceptible de connaître des actualisations transitoires et des remaniements plus ou moins durables et dans la propriété générale est d'être la base fonctionnelle des conduites.* »<sup>32</sup>

## **IV- Définition de quelques concepts sociolinguistiques**

### **IV-1- Le bilinguisme**

Le bilinguisme est une situation sociolinguistique caractérisant les sujets pratiquants deux langues ou plus (multi ou plurilinguisme). C'est un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu ou, par un groupe à des degrés divers. Le bilinguisme est défini, dans un sens restrictif, par rapport au mode d'apprentissage des langues.

Dans ce cas, est considéré bilingue l'individu qui possède naturellement deux langues maternelles (par opposition au polyglotte qui apprend une ou plusieurs langues grâce à l'enseignement scolaire).

Dans un sens moins restrictif, on peut qualifier de bilingue tout sujet parlant qui pratique deux langues différentes dans ses communications orales ou écrites. Le bilinguisme est défini généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu. Cependant, il ne faut pas confondre entre le bilinguisme et la bilingualité. Or le bilinguisme « *est un phénomène global qui implique simultanément et un état de bilingualité de l'individu et un bilinguisme de la situation de communication au niveau collectif. Lorsqu'il y a communication bilingue sans bilinguisme des individus, il y a quand même contact des langues... Les termes bilinguisme inclut celui de bilingualité qui réfère à l'état de l'individu mais s'applique également à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction qu'un nombre d'individus sont bilingue (bilinguismes sociétal)* »<sup>33</sup>

Le bilinguisme peut donc concerner :

---

<sup>32</sup> M Denis, Image et cognition, PUF, Paris 1989, p33.

<sup>33</sup> HARMES J.F, BLANC. M, *Bilingualité et bilinguisme*, Pierre Mardaga, éditeur, 2 galeries des princes, 1000 Bruxelles. 1983 p31.

- Un individu qui pour des raisons personnelles, est conduit à utiliser plus d'une langue dans ses relations sociales.
- Un groupe d'individus (famille, communauté, peuple) qui pour des raisons sociales politiques ou historiques, sont amenés à communiquer avec l'extérieur une langue différente de celle parlée à l'intérieur du groupe.
- Une zone géographique (région, pays) où se côtoient des communautés linguistiques différentes.

## IV-2- La politique linguistique

Chez les chercheurs anglo-saxons l'expression "langage planning" signifie en français "politique linguistique". Selon J.L.Calvet, une politique linguistique « est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie »<sup>34</sup>. En ce sens n'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique.

Pour M-L Moreau, le mot politique désigne « la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite consistant en la formulation d'objectifs postérieurement à l'évolution d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (l'inadaptation de la structure par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues »<sup>35</sup>.

Chez Boyer « l'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de la planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langues(s) en usage dans une société donnée la planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique »<sup>36</sup>.

Il s'agit donc d'un ensemble de principes, de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques adopté à travers le temps, qui guide et appuie l'action gouvernementale.

Dans notre pays, la politique linguistique mise en place par l'état, c'est bien la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et à généraliser l'utilisation de la langue arabe

---

<sup>34</sup> J-L CALVET. *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que sais-je ? Paris 1993, p111-112.

<sup>35</sup> M-L MOREAU. *Sociolinguistique*, les concepts de base, Mardaga, Bruxelles, 1997, p229.

<sup>36</sup> BOYER. H, *Sociolinguistique : territoires et objet*, Delachaux, Lausanne 1996, p23.

dans toutes les institutions étatiques, dans le but d'une unification nationale et d'un rattachement culturel au monde arabo-musulman. C'est une politique qui valorise la langue de l'"Islam" qui est totalement absente des pratiques langagières des locuteurs algériens et qui dévalorisent les langues utilisées quotidiennement dans la vie de tous les jours, à savoir l'arabe dialectal, le berbère et le français.

### **IV-3- Le marché linguistique**

Le terme marché linguistique pour la première fois par P.Bourdieu. Il le définit comme « *l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échanges des producteurs consommateurs* »<sup>37</sup>. C'est -à-dire que toute pratique est symbolisée à un caractère social. L'effet du marché linguistique est repérable dans toutes les situations de communications. « *Il y a marché linguistique, toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier, de lui donner un prix* »<sup>38</sup>.

Toute manifestation langagière ne reçoit sa valeur qu'en rapport à un marché linguistique, défini par les mécanismes de formation des prix linguistique. « *Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré, c'est aussi un produit que nous livrons à l'appréciation des autres, et dont la valeur se définira dans sa relation avec d'autres produits plus rares ou plus connus* »<sup>39</sup>.

Dans un pays plurilingue comme l'Algérie, la relation entre les langues qui y existent constitue un enjeu politique « *la langue officielle a partie liée avec l'état. Et cela tant dans sa genèse que dans ses usages* »<sup>40</sup>. A partir de ce point de vue, nous pouvons constater que les mécanismes de formation des prix linguistiques sont intimement liés aux mécanismes de domination politique. L'Etat Algérien impose l'arabe classique comme les autres langues existantes. Cette unification linguistique implique l'unification du marché linguistique algérien dans lequel les usages linguistiques et leurs valeurs se trouvent mesurés à la langue dominante à savoir l'arabe classique.

---

<sup>37</sup> P. BOURDIEU. Question de sociologie, minuit. Paris 1984, p121.

<sup>38</sup> P. BOURDIEU, 1984, p 121.

<sup>39</sup> P. BOURDIEU, Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistique, FAYARD, paris 1982, le texte de couverture du livre

<sup>40</sup> P. BOURDIEU, 1982, p 27.

#### **IV-4- Le comportement socio langagier**

Communément, la notion de comportement désigne une certaine façon d’agir (de parler) et adopter ou accepter une certaine conduite. Elle est intégrée dans les sciences humaines particulièrement en psychologie et en psychologie sociale, comme synonyme de “behavior” pour exprimer la manière objective d’être et d’agir des animaux et des hommes. Le comportement langagier est une notion centrale pour toute science qui s’applique aux relations entre les êtres humains.

*« En sociolinguistique, le comportement langagier outre qu’il est le produit des personnes qui sont influencés par les autres, est aussi l’un des moyens par lequel on peut exercer de l’influence »<sup>41</sup>. De ce fait, le comportement linguistique désigne la façon dont les locuteurs valorisent leur langue ou au contraire, la façon dont ils la modifient pour se conformer au modèle prestigieux.*

#### **IV-5- Attitudes et stéréotypes**

La linguistique a ajouté à l’étude des pratiques ce que les locuteurs disent pensent des langues qu’ils parlent et de celles que parlent les autres.

A la question ‘pourquoi étudier les représentations sociales ? S Moscovi, qui a ravivé le concept des représentations sociales dans le domaine de la psychologie sociale répond que c’est « *pour explorer le côté subjectif de ce qui passe dans la réalité objective* »<sup>42</sup>

Les études portant sur les perceptions des langues et leurs usages ont été principalement problématisées, à partir des années 1960, à travers la notion d’attitude et ceci dans plusieurs directions. Elles explorent les images des langues pour expliquer les comportements langagiers, en s’intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu’elles suscitent chez les locuteurs.

---

<sup>41</sup> P. BOURDIEU, 1984, p 121.

<sup>42</sup> P. BOURDIEU, Ce que le texte de couverture veut dire, l’économie des échanges linguistique, FAYARD, paris 1982, le texte de couverture du livre

## IV-5-1- Les attitudes

Le concept d'attitude vient du latin « aptitudo » dans le sens de « *manière de se tenir le corps* »<sup>43</sup>, avec le temps, ce terme a subi différentes interprétations selon le domaine d'utilisation. Il est défini dans le dictionnaire de sociologie comme « *une disposition mentale d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social* »<sup>44</sup>. La notion d'attitude se révélera comme stimulation et réponse sur lequel de nombreuses disciplines scientifiques se sont penché notamment la psychologie sociale la psychologie et la sociologie, car c'est un concept indispensable dans l'explication du comportement social.

Dans son acception la plus large, le terme d'attitude linguistique est employé parallèlement et sans véritable nuance de sens à *norme, subjective, jugement, opinion* pour désigner tout phénomène à caractère épi linguistique. On note que le terme "épi linguistique" qualifie « *les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur les autres langues* »<sup>45</sup>

Les attitudes s'expriment plus au moins ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, actes, choix ou leur absence), elles exercent une fonction à la fois cognitive énergétique, et régulatrice sur les conduits qu'elles sous-tendent.

Appliquées au domaine de la linguistique, « *les attitudes renvoient à des proeses de positions individuelles ou collectives, par rapport à l'objet "langue", et à la variation qui la (les) caractérise* »<sup>46</sup>. Le caractère social de la langue suscite des comportements des attitudes, des sentiments différents de la part de ses utilisateurs.

Pour J.L.Calvet « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des*

---

<sup>43</sup> BOUMEDIENE. F, Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002, p18.

<sup>44</sup> AKOUN. A et ANSART. P, Dictionnaire de sociologie, le robert/seuil, paris, 1999, p42.

<sup>45</sup> DUBOIS. J et al, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langue, larousse, paris 1994, p 184.

<sup>46</sup> BOUMEDIENE. F, Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002, p18.

*différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard »<sup>47</sup>*

Les attitudes langagières sont recueillies à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs s'expriment dans deux ou plusieurs variétés linguistique, en concurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut social, etc.

*« L'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable à une classe d'objet, un (pré) disposition psychique latente acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet »<sup>48</sup>*

Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier constituent ainsi son stock de croyances sur l'objet. Ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur de préjugés ou des stéréotypes.

#### **IV-5-2- Les stéréotypes**

On considère généralement que le stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisés par l'accord des membres d'un groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre dans sa différence. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes. Le stéréotype apparaît donc comme un élément de la structure des représentations, or les stéréotypes sont des « *représentations généralisantes forgées à priori, sans fondement empirique ou rationnel, amenant à juger les individus en fonction de leur appartenance catégorielle, et résistantes à l'apport d'informations, ils vont servir de fondement aux processus de stigmatisations sociale, en d'autres termes de jugements de valeur* »<sup>49</sup>

Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de

---

<sup>47</sup> J-L CALVET. *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que sais-je ? Paris 1993, p 46.

<sup>48</sup> KOLD 1981, cité par LUDI.G & PY. B, être bilingue, Peter Lang, Berne, 1986, p97.

<sup>49</sup> M. FLAY, La compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative et sociale, cahier de l'actif. ACTIF, paris, 1997, p57

locuteurs ou d'individus peuvent être liés à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

#### **IV-6- Sécurité/ insécurité linguistique**

Reconnaissant les usages linguistiques socialement valorisés, les locuteurs choisissent de les pratiquer et manifestent par là un désir de s'identifier à une classe sociale, qui à leurs yeux, parle la forme prestigieuse. Ce choix est déterminé par l'ensemble des formes linguistiques employées fréquemment par un grand nombre de locuteurs appartenant à une communauté linguistique. Autrement dit, il est déterminé par la norme. Considérant cette norme comme la manière la plus valorisante de pratiquer une langue, les locuteurs modifient leurs pratiques linguistiques pour se rapprocher du modèle prestigieux quand ils se sentent en insécurité linguistique. Par contre, s'ils considèrent que leur langue est la forme la plus correcte ils se sentent en sécurité linguistique.

J. L. Calvet définit le couple sécurité/insécurité linguistique comme suit « *on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux mais qu'ils ne pratiquent pas* »<sup>50</sup>.

Ainsi « *quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique ou est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité linguistique se traduit chez lui par un effort conscient afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par groupe qui détient la forme légitime* »<sup>51</sup>

Le désir de se rapprocher de la forme prestigieuse conduit souvent les locuteurs à commettre des erreurs. Ce genre de comportement est dit hypercorrection. Quant à l'hypercorrection, elle est utilisée comme une stratégie de communication se manifestant chez un individu qui maîtrise une langue mais transgresse certaines des règles qui la

---

<sup>50</sup> J-L CALVET. *Sociolinguistique*, PUF. Collection Que sais-je ? Paris 1993, p 50.

<sup>51</sup> BORDIEU. Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, FAYARD. Paris 1982, p104.

régissent sur le plan phonologiques, lexicale ou syntaxique, dans les situations où il est à utiliser une langue plus moins relâchée.

## **Conclusion.**

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les représentations forment un mode de connaissances propre à une société donnée ou nous pouvons remarquer plusieurs façons de saisir le monde concret qui y existent.

Elles tentent de construire une réalité intelligible et commune à un groupe social. Elles s'appuient sur la subjectivité de l'individu qui la forme, de la réalité de l'objet et du système social qui encadre la relation sujet/objet.

Etant socialement et collectivement élaborées, partagées et engendrées, les représentations servent à interpréter l'environnement social à analyser. Elles se développent autour d'un objet dont la complexité ne permet pas d'en avoir une vision globale. Afin d'y accéder, il est nécessaire de mieux connaître l'objet pour mieux contrôler.

L'apport des représentations sociales ne se limite pas aux sciences humaines, plus que ça, ayant des liens avec les symboles, l'univers idéologique, l'imaginaire social et la langue, elles ont fait une extension dans les sciences cognitivistes en particulier en sociolinguistique ou elles ont suscité plusieurs recherches.

DEUXIEME CHAPITRE

PARTIE PRATIQUE

## **Introduction**

Dans cette partie nous proposons d'étudier les représentations de la langue française à travers les pratiques langagières des étudiants d'architecture à l'Université de Jijel. Pour ces derniers comme pour tout apprenant, il y a un impact des représentations sur la langue cible et cela nous a mené à nous interroger sur la manière dont les productions (à travers un questionnaire) de ces étudiants reflètent ces représentations.

Notre analyse essaie de mettre en valeur les facteurs qui alimentent et influencent les représentations et l'intérêt à la langue française car les motivations se forment dans le contexte de la dualité linguistique et sociale qui les caractérisent.

Nous allons voir quelle interaction existe entre les représentations des enquêtés par rapport à la langue française, et l'influence des facteurs (appartenances sexuelles, lieu de résidence et le choix de la formation). Donc l'objectif de cette étude est de rendre-compte des faits, des représentations et leurs positionnement par rapport à l'apprentissage de la langue française, quelles sont les incidences, quel engouement / rejet sont véhiculés par les représentations des étudiants pour le français et la formation en architecture.

### **I- l'enquête**

Toute recherche, toute analyse de situation se fait à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes. Il s'agit pour nous d'une méthode bien précise qui est « l'enquête ». Il est difficile de définir l'enquête en général car celle-ci ne se limite pas à un seul type et sa pratique exige le recours à différentes techniques (entretien, questionnaire, analyse statistique...). C'est une interrogation sur une situation sociale dans le but de généralisation.

R. Ghiglione considère que l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* ». <sup>52</sup>

---

<sup>52</sup> R. GHIGLIONE et B. MATALON. Les enquêtes sociologiques, théorie et pratique, Armand Colin, Col « U », paris1987, p06.

Ghiglione insiste sur trois données qui sont « interroger », « individus » et « généralisation » qui renvoient respectivement à l'outil utilisé, au concept de l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon retenu.

F De Singly définit l'enquête « *comme un instrument de connaissance du social (...) Elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* »<sup>53</sup>. Elle consiste à soumettre des hypothèses, à recueillir des informations et des réponses et à susciter un ensemble de discours.

Nous voyons donc qu'une enquête nécessite une conception totale et définitive avant réalisation pratique. Etant un moyen de recherche, l'enquête prend un aspect technique propre aux sciences humaines. Elle consiste à faire une quête d'informations écrites (les questionnaires, les traces documentaires...) Ou orales (les entretiens interviews...).

L'enquête passe par trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui lui donne une certaine rigueur pour qu'elle soit un outil considérable pour toute recherche en sciences sociales.

Quelles que soient les raisons ayant poussé un chercheur à réaliser une enquête, la première démarche scientifique consiste à préciser l'objectif, c'est-à-dire déterminer le but de l'enquête, en se demandant : « *Quelle information dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ?* »<sup>54</sup>. C'est l'étape essentielle de l'enquête, celle dont les démarches ultérieures dépendront.

### **I-1- l'enquête en sciences sociales :**

L'enquête est considérée comme étant une technique rigoureuse et objective. Son élément essentiel est la question.

L'enquête est, donc, le moyen par lequel le chercheur en sciences sociales récolte les opinions les attitudes, note les opinions des individus, de groupe d'individus. En

---

<sup>53</sup> F DE SINGLY. L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Editions Nathan. Coll.128, Paris 1992, p28.

<sup>54</sup> M. GRAWITS, Méthodes des sciences sociales, 3eme éd. Paris, Dalloz, 1976, p 573.

effet, ce que les sciences sociales recherchent est orienté vers ce que l'individu pense croire veut faire croire, etc. L'individu est, donc interrogé ou observé dans son milieu social.

## **I-2- l'enquête en sciences du langage :**

Etant une branche des sciences du langage, la sociolinguistique, science de terrain, à pour objet de décrire le rapport entre la société de l'évolution de la langue et ses fonctions. « *La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser ou près d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instrument qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche* »<sup>55</sup>.

L'enquête en sociolinguistique est la recherche de la distribution, de la répartition des variables c'est-à-dire, les facteurs qui influences les enquêtes : l'âge, le sexe, le niveau socioprofessionnel socioculturel...).

## **I-3- Notre enquête :**

Pour la réalisation de ce présent mémoire, nous avons choisi l'enquête comme méthode de travail. Notre enquête, a eu lieu à l'université de Jijel, département de technologie et d'architecture.

Dans le but de dégager les représentations linguistiques que manifestent les étudiants de ce département à l'égard de la langue française, nous avons effectué un questionnaire à travers lequel nous allons essayer de voir ce que ces étudiants pensent de cette langue en question et quelles sont les variables qui peuvent les influencer.

## **I- l'échantillon**

Une fois l'objet défini, la problématique posée, les hypothèses énoncées, le choix de l'enquête comme méthode de travail fait, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée, qui interroger ?

De cette question découle la nécessité de constituer un échantillon sur lequel portera le travail.

---

<sup>55</sup> L.J.CALVET et DUMOND. Enquête sociolinguistique, l'harmattan, paris, 1999, p15.

## **II-7- Notre échantillon**

Notre échantillon est constitué de 35 étudiants représentant toute la section du département d'architecture à l'université de Jijel qui ont accepté de répondre à nos questions. Malheureusement nous n'avons obtenu que 20 réponses faute que la majorité des étudiants n'étaient pas tous présents car ils étaient préoccupés à rédiger eux aussi les mémoires de fin de formation.

## **III- Le questionnaire**

Le questionnaire est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquête doivent être atteints.

D'une part il sert à motiver, aider, inciter l'enquêté à parler par l'écriture d'autre part il permet d'obtenir des informations sur l'enquêteur.

Il représente un outil adéquat pour interroger la totalité de la population à étudier. Selon R. Ghiglione et B. Matalon « *un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur* »<sup>56</sup>.

Le questionnaire peut être structuré ou non structuré :

### **III-1- Le questionnaire structuré**

Il est composé de questions fermées, semi fermées ou ouvertes. L'enquêté n'a qu'à répondre par « oui » ou « non », ou de choisir une réponse parmi une liste proposée par l'enquêteur.

---

<sup>56</sup> R. GHIGLIONE et B. MATALON. Les enquêtes sociologiques, théorie et pratique, Armand Colin, Col « U », Paris 1987, p 98.

### **III-2- Le questionnaire non structuré**

Il comprend uniquement des questions ouvertes. L'enquêté est libre de répondre comme il veut selon sa guise.

### **IV- Les différents types de questions**

Les questions posées lors ou d'un questionnaire peuvent être distinguées selon leurs contenus et selon leurs formes.

#### **IV-1- Selon le contenu**

Selon le contenu on peut considérer deux types de questions : les questions de fait et les questions d'opinion.

##### **IV-1-1- Les questions de fait**

Elles dépendent des phénomènes observables ou vérifiables. Ce sont, par exemple les questions qui caractérisent l'âge, le sexe de l'enquêté, etc. Celles comme, *quelles langues pratiquez-vous ? Quel métier exercez-vous ?*

##### **IV-1-2- Les questions d'opinion**

Questions dites aussi « subjectives » ou « psychologique », elles portent sur des opinions, des attitudes, des représentations, des motivations, des préférences etc.

Voici un exemple : *que pensez-vous de l'enseignement du français en Algérie ?*

En outre, dans la réalité, ma frontière entre questions de fait et questions d'opinion est assez floue, étant donné qu'une question de fait pour l'un peut être une question d'opinion pour l'autre.

#### **IV-2- Selon la forme**

Les questions peuvent aussi être distinguées selon leur forme :

### **IV-2-1- Les questions ouvertes**

Ce sont des questions qui ne comprennent pas de pré-réponses auxquelles le sujet doit répondre ici l'interrogé répond comme il le désire, s'exprime librement en faisant les commentaires qu'il juge bons, en donnant des détails et en formulant ses opinions et ses jugements, etc. Exemple : que pensez-vous de la francisation de votre filière.

### **IV-2-2- Les questions fermées**

Ce sont des questions où l'on présente au sujet, après lui avoir posé la question, une liste pré-établie de réponses possibles, parmi lesquelles on lui demande de cocher ou s'encercler la bonne réponse.

Exemple : parlez-vous français ? Oui Non

L'avantage des questions fermées est qu'elles permettent de recueillir des réponses précises et surtout un traitement simple. Mais ce genre de question à l'inconvénient d'imposer à l'enquêté de répondre par oui ou non, peut être celui-ci voudrait davantage justifier son opinion.

### **IV-2-3- Les questions semi fermées**

Elles sont des questions à plusieurs choix, c'est un ensemble de réponses suggérées à l'enquêté qui choisit celle(s) qui qualifie (ent) son point de vue.

La rédaction des questions est un moment important. De façon générale, les questions doivent être brèves, simples, claires, non répétées, avec un vocabulaire à sens unique, sans équivoques et non connoté (éviter les sujets délicats comme : l'inceste, le salaire, le sexe...).

Elle exige le respect des règles suivantes :

- ✓ Ne pas impliquer personnellement le sujet.
- ✓ Eviter des références à des personnalités (chanteurs, hommes politiques...)
- ✓ Eviter d'induire un jugement moral.
- ✓ Toujours prévoir un sans avis.

- ✓ Eviter les questions trop techniques.
- ✓ Tous les sujets doivent pouvoir répondre à toutes les questions.

## V- Notre questionnaire

Avant de distribuer notre questionnaire nous avons exposé notre thème de mémoire et expliqué la raison de notre choix méthodologique.

A la suite de quoi, nous avons informé nos différents enquêtés des informations que nous voulions recueillir.

Les vingt et une questions que nous avons effectués se sont déroulés dans une période d'une journée dans une salle du département d'architecture que nous avons choisi calme pour mettre nos enquêtés à l'aise et nous permettre de recueillir le plus d'informations possibles.

Les questions posées aux enquêtés tournent autour de six axes principaux :

- ✓ Appartenance sexuelle, lieu de résidence et le choix de la formation.
- ✓ Les langues pratiquées au sein de l'université (avec les enseignants : dans la classes avec les amis : en dehors de la classe).
- ✓ Leurs opinions sur la langue française et la France comme pays.
- ✓ L'utilité de la langue française pour poursuivre des études en architecture.
- ✓ L'intérêt des étudiants en architecture pour la langue française.
- ✓ La documentation en français, les langues susceptibles d'être utilisées dans le travail d'un architecte.

**Remarque** : dans notre analyse qui suit nous avons jugé qu'il serait plus pratique de mentionner nos enquêtés en abréviations pour nous faciliter la tâche et elle est comme suit :

*f*:feuille.

Chiffre :1-2-3.....numéro de la feuille.

*m* :masculin

*f*:féminin.

*u* :urbain.

*r* :rural.

Le choix de la formation : *p* :personnel.

*f*:famillial.

*m* :selon la moyenne.

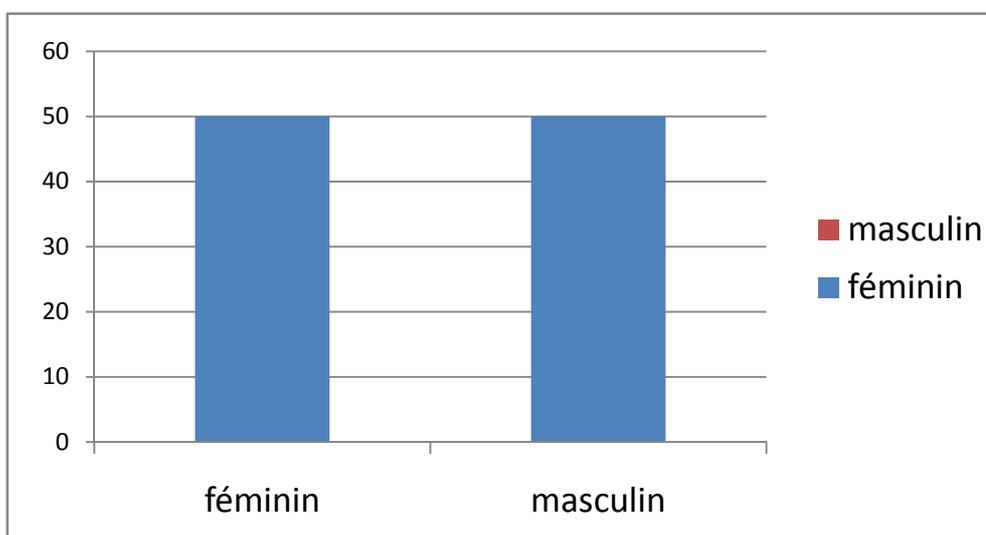
## **VI- Présentation des variables sociales :**

A préoris nous présentons les trois variables (appartenances sexuelles, lieux de résidence choix de la formation qui peuvent être en relation avec les représentations de la population mise au questionnaire.

### **a) L'appartenance sexuelle des enquêtes : (Tableau n°1)**

<b>Sexe</b>	<b>Féminin</b>	<b>Masculin</b>
<b>Nombre</b>	10	10
<b>Pourcentage</b>	50%	50%

### Présentation graphique (Histogramme n°1)

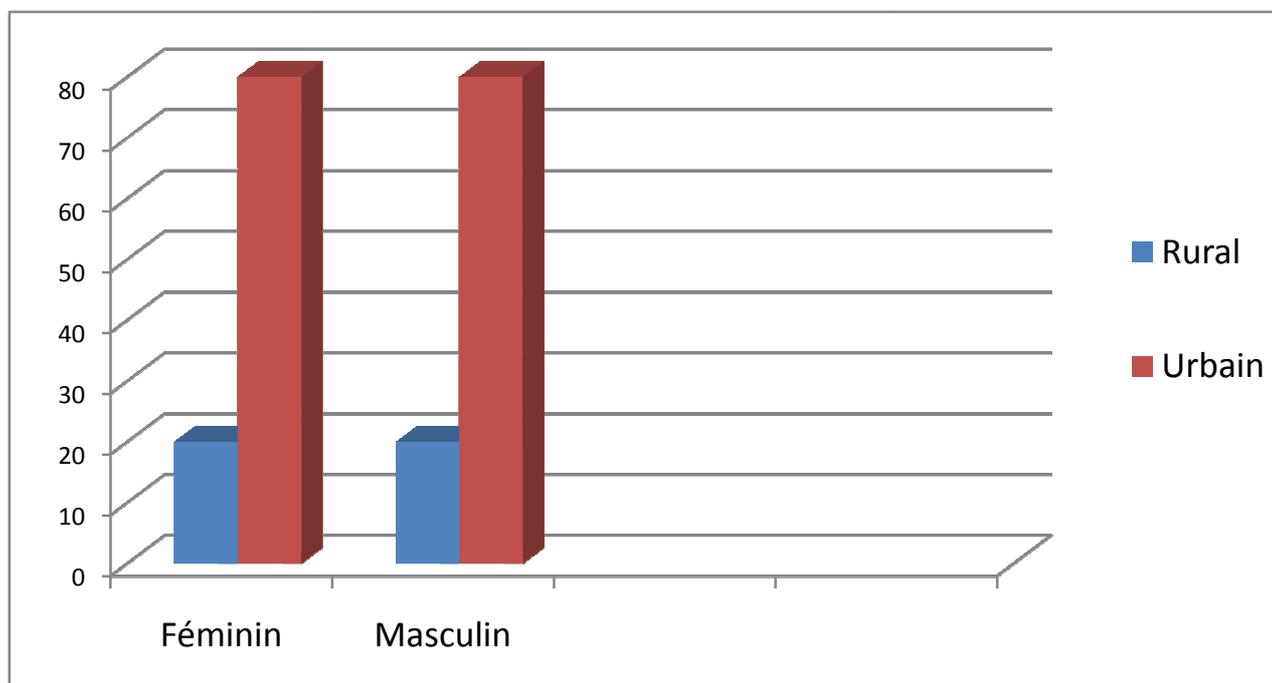


Le nombre des filles est égal à celui des garçons, pourcentage identique (50%) pour chaque sexe.

### b) Lieux de résidence (Tableau n°2)

Sexe / Lieu	Rural	%	Urbain	%
Féminin	02	20%	08	80%
Masculin	02	20%	08	80%

## Représentation graphique : (Histogramme n°2)

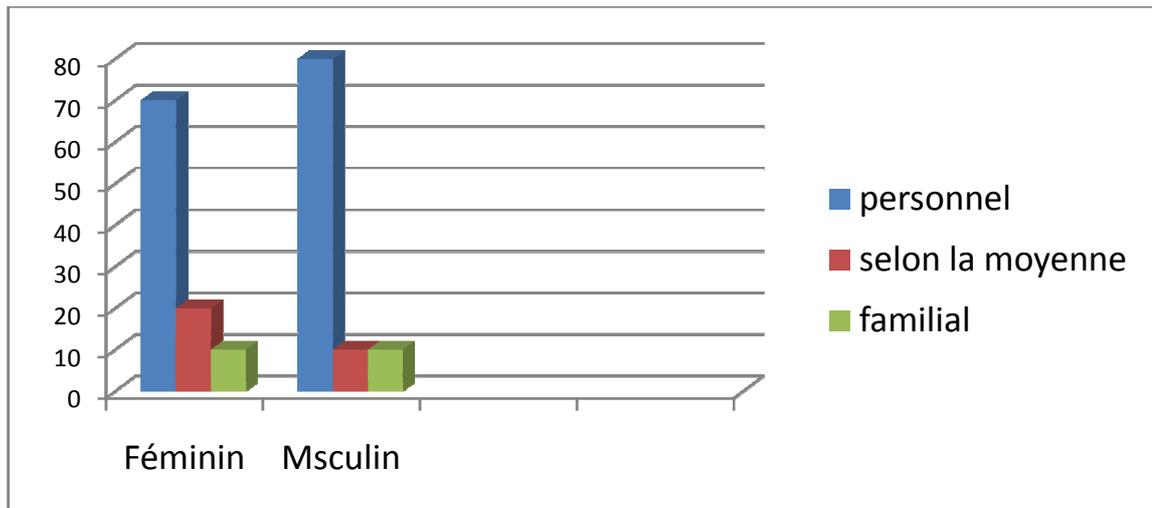


Le tableau qui représente le lieu de résidence nous rend précisément que (80%) des deux sexes viennent des lieux urbains et (20%) sont d'origine rural.

### c) Le choix de la formation (Tableau n°3)

Choix / Sexe	Personnel	%	Selon la moyenne	%	Familiale	%
<b>Féminin</b>	07	70%	02	20%	01	10%
<b>Masculin</b>	08	80%	01	10%	01	10%

### Représentation graphique : (Histogramme n°3)



### VII- Élément descriptif de la présence de la langue française en architecture :

La politique de l'arabisation du système éducatif n'a pas été totale, c'est pour cela qu'on trouve à l'université des matières surtout scientifiques qui utilisent la langue française comme langue pédagogique. Parmi eux nous trouvons le département d'architecture dans lequel s'est déroulé notre enquête, la totalité de nos informateurs sont des étudiants en master 2 spécialité technologie et architecture.

#### VII-1- En classe : prédominance de la langue française

Concernant les langues avec lesquelles ces étudiants suivent leurs études et les différents usages qu'ils en font à l'intérieur de l'université, nous leur avons posé la question suivante : Au sein de l'université dans quel contexte utilisez-vous la langue française ? La totalité de nos enquêtés affirme qu'ils utilisent la langue française dans la classe pour communiquer avec les enseignants. Nous rapportons ci-dessous, les réponses qui nous semblent pertinentes.

*Question numéro 6 : au sein de l'université, dans quel contexte utilisez-vous la langue française ?*

- Cours et TD et contrôle (f3mrp)

- *Seulement au niveau de la classe avec les enseignant (f5mup)*
- *La langue française pour moi est utilisée dans le contexte de mes études seulement (f2mum)*
- *En utilise la langue française en les études ou les domaine de formation (f12fum)*
- *J'utilise la langue française avec les professionnels (profs, responsables ... etc.).(f18fup)*
- *Au contexte Des cours et Exercice aussi dans les controle (f4mup)*

Il ressort de la lecture de ces réponses qu'en classe, pour communiquer avec les enseignants les étudiants utilisent la langue française, c'est la langue pédagogique, les enseignants exposent leurs cours et leurs TD en langue française.

***Question numéro 7 : Dans la classe quelle langue utilisez-vous ?***

- *La langue française (f1muf)*
- *Français (f5mup)*
- *La langue française (f8mup)*
- *Le français avec les profs et un peu avec mes Camarades (f18fup)*
- *On utilise un mélange de la langue française avec l'arabe et « Dardja » (f2mum)*
- *Darja (f19fup)*
- *Mailonge entre l'arabe et le français(f12fum)*
- *La langue française cassé (f17fup)*
- *Française, arabe, الدارجة (f9mup)*

Selon ces informations, les étudiants en architecteurs n'utilisent pas exclusivement la langue française, mais ils peuvent bien faire recours, en cas de besoin, à la langue arabe.

Ce qui veut dire que si l'étudiant ne trouve pas les mots qui lui faut pour exprimer ses idées, il peut naturellement utiliser la langue arabe sans poser aucun problème, la langue arabe donc n'est pas totalement absente dans un discours en langue française.

***Question numéro 8 : Pour la rédaction du mémoire ou de rapports de stages quelle langue utilisez-vous ?***

Pour la rédaction des mémoires et des rapports de stage toutes les réponses sont orientées vers la langue française c'est-à-dire les vingt (20) étudiants affirment l'utilisation de la langue française parce que c'est la langue pédagogique.

## **VII – 2- vers le français comme langue de l'enseignement**

Nous avons constaté d'après les réponses de nos informateurs que plusieurs d'entre eux considèrent la langue française comme langue utile dans leur parcours universitaire et cela différentes raisons. Un nombre important de ces étudiants disent que le français est plus approprié aux études en architecture et affaïrement que la langue d'enseignement de cette filière doit être le français. Nous rapportons ci-dessous les réponses qui vont dans cet avis.

**Question numéro 10 : *Estimez-vous que la langue française soit essentielle dans votre cursus ?***

- *Oui bien sure la langue francaise est essentielle. (f20fup)*
- *Absolument, la langue francaise est esentielle dans mon curcus.(f18fup)*
- *Effectivement, je le vois essentielle vu que c'est la langue la plus utilisée dans notre pays. (f13fuf)*
- *Oui parceque pour moi la langue française est une nécessité. (f14frp)*
- *Oui la langue française est essentielle dans notre cursus. (f2mum)*
- *Oui elle est importante. (f19fup)*

A coté de cette attitude vers la langue de l'enseignement qui est supposée être la langue française nous recueillons quelques réponses qui s'orientent vers le refus catégorique que cette formation se fasse en langue français.

- *Non, pas du tout. Pasque s'elle n'a pas obligatoire, Je ne le parle jamais par français. (f5mup)*
- *Non, la langue française n'estpas essentielle pour le cursus. (f1muf)*
- *Non Je suis contre. (f4mup)*
- *Bien sur que Non. (f6mup)*
- *Non. (f7mup)*
- *Non. (f15fup)*

Nous voyons parfaitement en observant les deux catégories de réponses de nos enquêtés, qu'il y a parmi eux qui sont pour l'enseignement de la formation en architecture se fait en langue française et qu'elle est essentielle, en revanche d'autres pensent tout à fait l'inverse.

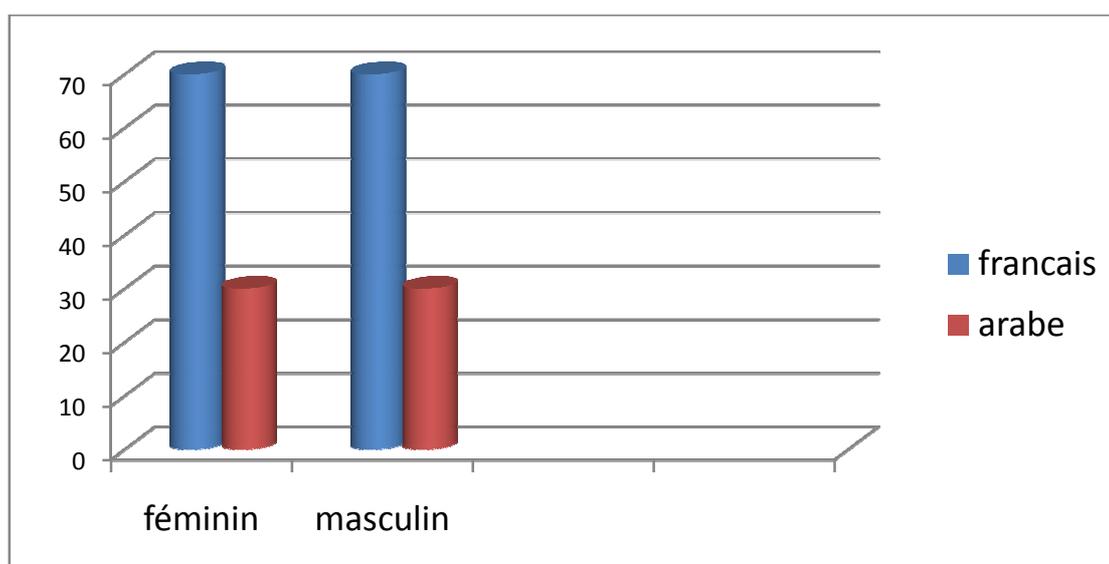
**Question numéro 11 : Et si c'était une autre langue qu'en pensez-vous ? (tableau n°4)**

Français	Arabe	Anglais	Espagnol
03	01	15	01

**Qualité de l'enseignement et le choix de la langue de formation : (Tableau n° 5)**

Sexe	Choix de La langue	Française		L'arabe	
	Féminin	07	70%	03	30%
	Masculin	07	70%	03	30%

**Représentation graphique (Histogramme n°4)**



Le tableau précédant avec sa représentation graphique nous montre clairement que le choix de la formation en architecture doit se faire en langue française c'est pour cela que (70%) des deux sexes ont choisi la langue française et (30%) ont voté pour la

langue arabe. Nous pensons que ce choix est du à la nature de la formation et que cette dernière utilise beaucoup des termes techniques en langue française tels que coupes de plan, cotations, l'urbanise, l'habitat, façades...

### **VII-3- La documentation :**

**Question numéro 13 : *Dans votre université les ouvrages en français sont-ils suffisants ? (Tableau n°6)***

Le tableau suivant nous récapitule les réponses de nos enquêtés :

<b>Suffisants</b>	<b>Insuffisants</b>	<b>Plus ou moins suffisants</b>
13	5	2

### **La disponibilité :**

A la question « *Dans votre université, les ouvrages écrits en français sont-ils suffisants ?* » Treize (13) de nos informateurs en répondent que (ils sont suffisants) cinq (5) (insuffisants) et deux (2) (plus ou moins suffisants). Ces deux informations étaient à mi-chemin entre les deux réponses.

**Question numéro 14 : *Selon vous, pour votre vie professionnelle le français est-il nécessaire ?***

La majorité des réponses est en faveur de la langue française, les raisons sont multiples, on peut citer par exemple des raisons liées au domaine du travail (la pratique) (19) réponses représentations (95%) des enquêtés sont pour la nécessité de la langue française dans le domaine d'architectes. Voici quelques réponses pertinentes :

- *Oui, bien sûr puisque elle est utilisée plus que l'arabe. (f8mup)*
- *Oui, j'utilise des termes techniques dans ma vie professionnelle. (f5mup)*
- *Oui, parce que c'est la langue utilisée dans le domaine. (f10mrp)*
- *Oui, il est nécessaire Parce que, tout le système utilise le français. (f1muf)*
- *Oui, elle est nécessaire. Les mots techniques les documents sont tout en français. (f4mup)*

- Une (01) seule réponse émise par une étudiante dont laquelle elle semble ne pas être certaine que la langue française soit essentielle pour sa vie professionnelle « *peut être j'ai utilisé la langue française dans les études si tout* » (f12fum)

**Question numéro 15 :** *Classez ces langues selon leur intérêt pour la vie professionnelle ?*      Arabe    Français    Les deux

**(Tableau n°7)**

Arabe		Français		Les deux	
01	5%	11	55%	08	40%

Le tableau précédent nous donne une réponse à la question 14, en l'analysant nous remarquons que nos enquêtés donnent plus d'intérêt à la langue française pour leur vie professionnelle c'est pour cela que (11) d'entre eux soit (55%) préfèrent la langue française et une (01) seule étudiante représentant (05%) de notre population a choisi la langue arabe pour sa vie professionnelle. Les enquêtés qui ont choisi les deux langues françaises et arabe comme essentielles pour leur vie professionnelle représentent (08) enquêtés c'est-à-dire (40%) de notre population.

**Question numéro 17 : Que représente pour vous la langue française ?**

- Dans cette question fermée, les étudiants en architecture peuvent choisir plusieurs réponses :
- Est ce que une Langue de prestige, d'ouverture sur le monde, de technologie, de littérature, de colonialisme.
- Le tableau ci dessous nous donne des réponses précises (**Tableau n°8**)

Sexe	De prestige		D'ouverture sur le monde		De technologie		De littérature		De colonialisme	
	<b>Masculin</b>	02	10%	02	10%	05	25%	02	10%	09
<b>Féminin</b>	04	20%	05	25%	03	15%	02	10%	03	15%
<b>Total</b>	08	30%	07	35%	08	40%	04	20%	12	60%

## Représentation graphique (Secteur n°1)



À travers le tableau précédent, nous constatons que pour une question à choix multiple le nombre de réponse dépasse toujours le nombre de la population de l'étude.

### **La langue de prestige :**

Pour cet item, nous avons obtenu uniquement huit (08) réponses, soit (30 %). Certes ce pourcentage n'est pas considérable par rapport à l'ensemble de la population de l'étude, mais cela ne nous empêche pas de dire qu'il y a quand même des étudiants qui jugent que la langue française est prestigieuse.

### **Langue d'ouverture sur le monde :**

À travers les réponses obtenues auprès de nos enquêtés, nous constatons que (07) sur (20) soit (35%) ont choisi cet item. Ces étudiants avouent que cette langue étrangère est utile, parce qu'elle est utilisée dans la société algérienne dans tous les domaines : les uns déclarent que le français est utile, car il leur permet de communiquer avec le monde extérieur (une ouverture sur le monde), d'autres disent que le français est un butin colonial qu'il faut préserver, et il y'en a même qui dit que la maîtrise de la langue française permet de connaître l'autre.

### **Langue de technologie :**

Parmi les vingt (20) étudiants, constituant notre échantillon de l'étude, nous avons uniquement six (06) étudiants, soit (30%) qui jugent que la langue française est une

langue de technologie. Ils confirment à ce propos que c'est l'anglais qui domine sur le plan économique et technologique, mais sur le plan de la littérature et de la culture c'est le français qui l'emporte.

### **Langue de littérature :**

En ce qui concerne cet item, nous constatons qu'il y a quatorze (04) étudiants sur (20), soit (20%) qui déclarent que le français est une langue de littérature.

### **Langue de colonialisme**

Douze (12) étudiants sur (20) de notre population de l'étude, soit (60%) jugent que le français est une langue du colonialisme. Ceci implique que ces étudiants ont une vision négative sur la langue de Molière, car elle leur rappelle l'occupation du pays par ce colonisateur français, ce qui constitue pour eux un mauvais souvenir et un passé noir.

### **Question numéro 18 : Quelles sont vos chaînes préférées ?**

Arabes  françaises

Le tableau suivant nous donne des renseignements précis sur les chaînes de télévision que nous enquêtés préfèrent.

**(Tableau n°9)**

<b>Sexe</b>	<b>Arabe</b>		<b>Français</b>	
<b>Féminin</b>	07	35%	03	15%
<b>Masculin</b>	08	40%	04	20%
<b>Total</b>	15	75%	07	35%

À travers le tableau ci-dessus, nous pouvons dire que nos enquêtés, en plus de leurs passe temps, en regardant des chaînes de télévision arabes, nous comptons (15) sur (20), soit (75%). Ils ont recours aussi aux chaînes de télévision françaises, nous trouvons (07) sur (20) des étudiants soit (35%) préfèrent regarder des chaînes de télévision dans cette langue. La majorité d'entre eux préfèrent les chaînes arabes plus que celles en langue françaises.

## VII-4- Les influences extérieures

### a- Les influences culturelles

Question numéro 19 : *Quel genre de musique préférez-vous ?*

- *Musique française*
- *Musique arabe*
- *Autres (précisez) .....*

La question 19 est consacrée aux loisirs et au passe temps de notre population de l'étude. Cette question est posée dans l'intention d'avoir une idée sur les passe temps préférés de nos enquêtés. En ce qui concerne la musique qu'ils préfèrent écouter.

Le tableau ci-dessous nous donne des renseignements précis : (**Tableau n°10**)

Sexe	Français		Arabe		Autres	
<b>Féminin</b>	04	20%	05	25%	03	15%
<b>Masculin</b>	01	5%	07	35%	05	25%
<b>Total</b>	05	25%	12	60%	08	40%

À travers ce tableau ci-dessus, nous pouvons dire que nos enquêtés, en plus de leurs passe temps, en écoutant la musique arabe (12 sur 20) soit (60%) tandis que (05) seulement (25%) préfèrent la musique française. Concernant d'autres genres musicaux (08 sur 20) avec un pourcentage de (40%).

### b- La représentation de la France :

Question numéro 20 : *Que représente la France pour vous ?*

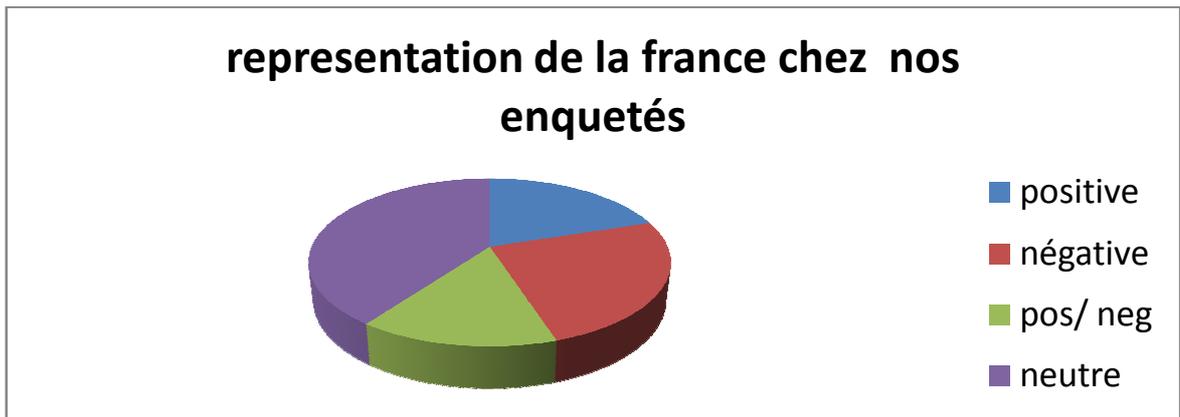
Par cette question nous voulions savoir par la perception du pays d'origine de la langue française comment la France est représentée par nos étudiants.

Les résultats obtenus sont schématisés dans le tableau qui suit :

(Tableau n°11)

Représentation de la France	Positive	%	Négative	%	Pos Neg	%	Neutre	%
	Résultats	04	20%	05	25%	03	15%	08

**Représentation graphique : (Secteur n°2)**



- 20 % des enquêtés donnent une représentation positive, un pays développé, c'est l'Europe, un pays ouvert, un beau pays avec un charme spécial.
- 25% lui donne un passé colonial avec une image négative relative à l'occupation de l'Algérie. Selon nos enquêtés, c'est un pays colonial, raciste, avec passé noir.
- 15% de nos enquêtés pensent que c'est un pays du tourisme et de la technologie et un pays représentant l'Europe mais toujours avec étiquette collée d'un colonialisme et de l'occupation.
- 40% qui représente la majorité de nos enquêtés était neutre et pensent que c'est un pays « normal », un état comme les autres qui n'a rien de spécial en le comparant avec d'autres pays du monde.

- **Représentation pour personne qui maîtrise et qui parle couramment la langue française :**

**Question 21 :** « *Que pensez-vous de quelqu'un qui parle français couramment ?* »

nous avons demandé aux étudiants d'architecture de l'université de Jijel leurs opinions sur quelqu'un qui parle couramment la langue française.

Le tableau ci-joint nous donne résultats :

**(Tableau n°12)**

Une personne qui parle couramment le français	Avis positif		Avis négatif		Sans opinion	
	Résultats					
	13	65%	02	10%	05	25%

### **Représentation graphique : (secteur n°3)**



Treize (13 sur 20) de nos étudiants ont un avis positif sur la langue française ce qui nous amène à dire que c'est la majorité absolue (65%). Deux seulement portent un avis négatif envers cette langue. Le taux de nos étudiants qui étaient neutres est (25%).

### **VIII- Analyse des variables**

Après avoir analysé les représentations que se font les étudiants en architecture à l'égard de la langue française à travers leurs réponses apportées aux questions que nous leur avons posées lors du questionnaire, nous allons essayer dans cette partie d'établir

une relation entre leurs représentations, leurs attitudes linguistiques et les différentes variables susceptibles de les influencer.

Les variables sociales en question sont : la variable sexe, la variable lieu de résidence et la variable choix de la formation.

### **a- La variable sexe**

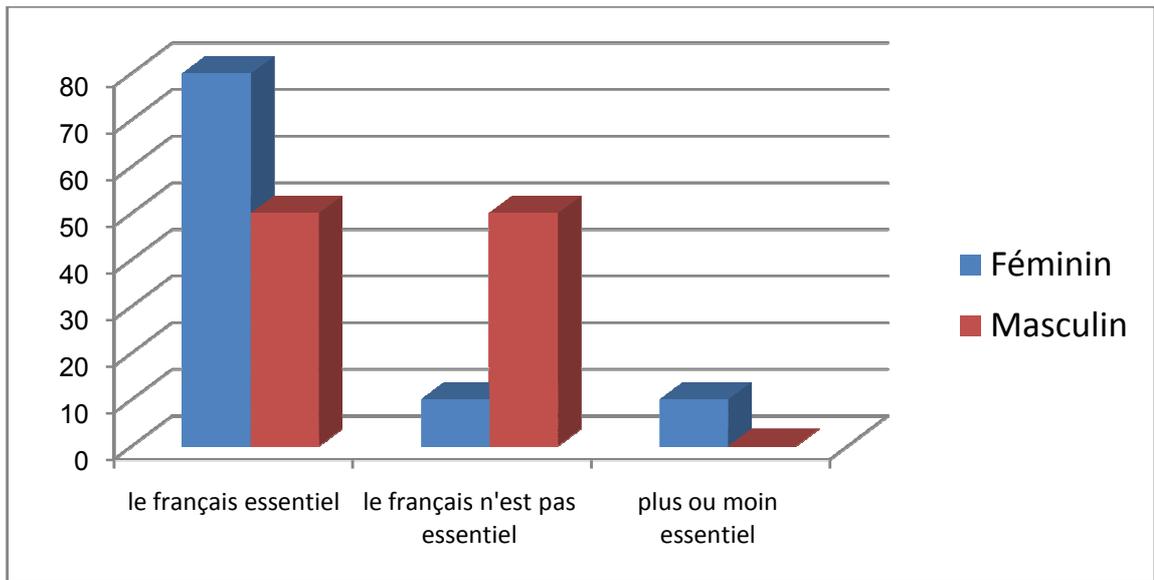
Pour vérifier l'influence de l'appartenance sexuelle de nos enquêtés sur leurs attitudes et leurs représentations envers la langue française nous avons croisé les réponses obtenues aux questions 10,12 et 14 qui nous semble porter plus d'informations sur ce sujet, avec cette variable (sexe).

Les résultats obtenus sont rapportés dans des tableaux que nous allons ensuite interpréter

**(Tableau n°13)**

	<b>Féminin</b>		<b>Masculin</b>	
<b>Le français essentiel</b>	08	80%	05	50%
<b>Le français n'est pas essentiel</b>	01	10%	05	50%
<b>Plus ou moins essentiel</b>	01	10%	00	00%
<b>Total</b>	10	100%	10	100%

## Représentation graphique : (Histogramme n° 5)



Le tableau nous montre que le nombre de filles trouvant la langue française essentielle dans leur parcours universitaire est de (08) avec un pourcentage de (80%), il est plus élevé que celui des garçons qui est de (05) avec un pourcentage (50%). Par contre les garçons qui estiment qu'elle soit essentielle sont en nombre de (05) soit (50%) et de même qui pensent le contraire c'est-à-dire qu'elle ne l'ai pas, sont (05) aussi . Le nombre de filles qui sont contre l'utilité de la langue française n'est qu'une (01) seule.

Nous trouvons aussi une(01) étudiante qui déclare ne pas être sur que le français est essentiel « *pas toujours* ».f17fup

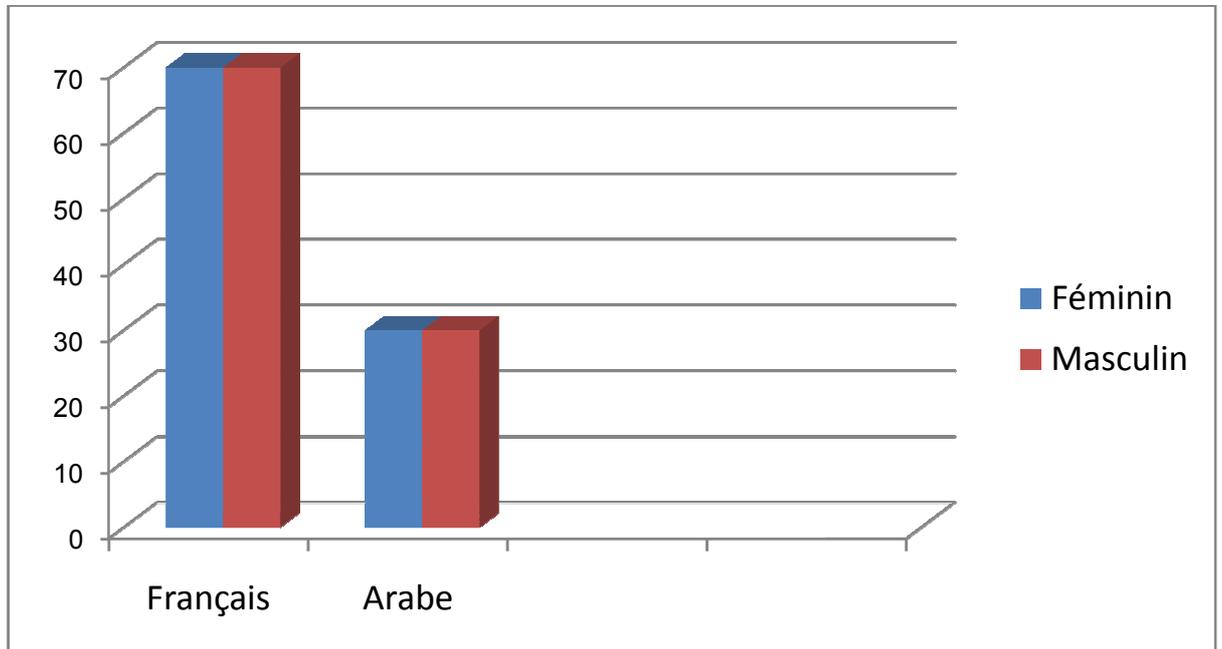
Nous avons demandé à nos questionnés, si jamais ils avaient le choix entre la langue française et l'arabe pour la formation en architecture, que choisiraient-ils ?

Voici leurs réponses illustrées dans ce tableau :

**(Tableau n°14)**

	Féminin		Masculin	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<b>Français</b>	07	70%	07	70%
<b>Arabe</b>	03	30%	03	30%
<b>Total</b>	10	100%	10	100%

### Représentation graphique : (Histogramme n°6)



Ce qui est frappant dans ce tableau c'est que la totalité de nos enquêtés soit (14) avec un pourcentage de (70%) ont choisi la langue française pour leur formation. Les (30%) qui reste de notre échantillon préfèrent la langue arabe.

#### **a- Travail :**

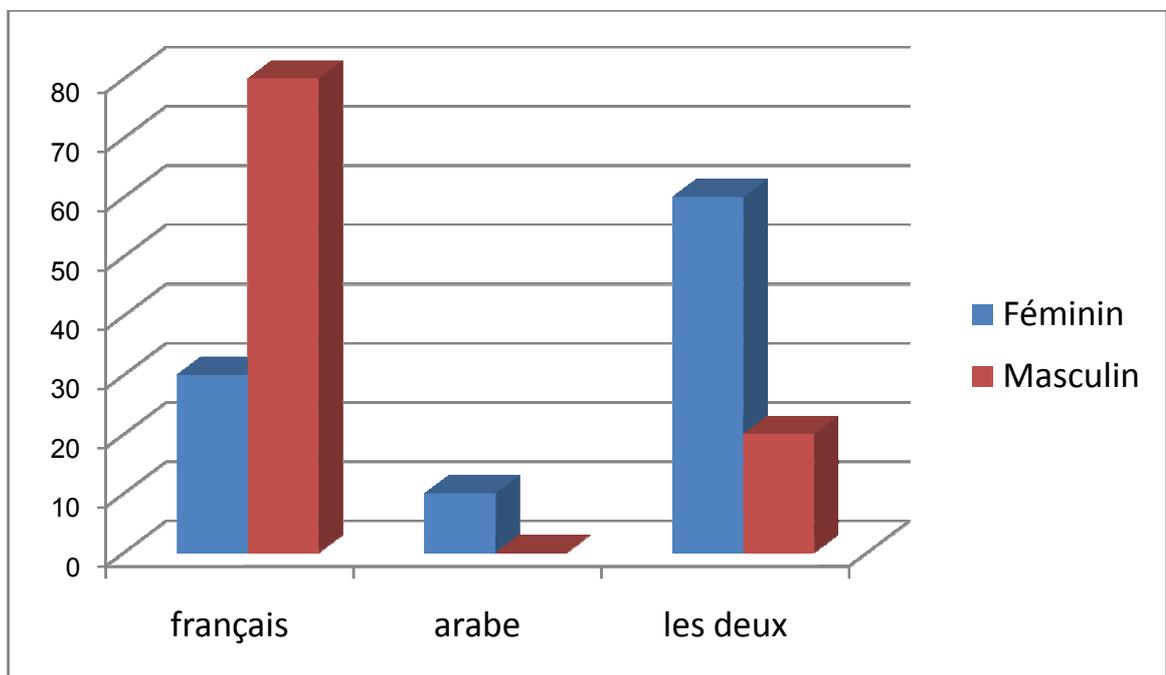
Par l'analyse de ce point, nous allons savoir s'il y a une différence entre ce que pensent les garçons et les filles de la langue française pour l'avenir professionnel et dans le domaine du travail.

C'est pour cela que nous leur avons demandé si la langue arabe / française ou les deux langues sont utiles pour l'avenir de leurs métier.

**(Tableau n°15)**

	<b>Féminin</b>	<b>%</b>	<b>Masculin</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
<b>Français</b>	03	30%	08	80%	11	55%
<b>Arabe</b>	01	10%	00	00%	01	05%
<b>Les deux</b>	06	60%	02	20%	08	40%
<b>Total</b>	10	100%	10	100%	20	100%

**Représentation graphique : (Histogramme n°7)**



D'après le tableau, nous pouvons dire que les enquêtés qui ont donné plus d'intérêts à la langue française pour leurs vies professionnelles et qui l'ont classé en premier rang sont du sexe masculin avec un nombre de (08) sur (10) avec un taux de (80%).

Ces mêmes garçons ont donné aussi (02) de leurs voix à l'utilisation des deux langues en même temps avec un taux de (10%). Par contre, ils n'ont donné aucun espoir à la langue arabe.

Concernant le sexe féminin elles ont choisies les deux langues en première place avec (06) choix c'est-à-dire (60%) et en seconde position la langue française avec un taux de (30%) et n'ont donné qu'une (01) seule voix à la langue arabe soit (10%).

En faisant unir les deux sexes, nous obtenons (11) de nos enquêtés ont choisies la langue française soit (55%) en première place, la deuxième place l'ont laissé aux deux langues avec (08) choix (40%), et la langue arabe a obtenu la troisième place avec un seul choix (05%).

### **Interprétation :**

Après la comparaison des différents tableaux, nous constatons que le pourcentage obtenus du croisement du variable sexe avec les trois questions qui nous semble les plus révélatrices des représentations et des attitudes, ne sont pas d'une grandes différence.

Même si à la question concernant l'importance des langues dans cursus universitaire des études en architecture, les garçons sont plus favorables à la langue française que la langue arabe, pour la deuxième question concernant l'utilité de la langue française nous remarquons que les filles ont suggéré que la langue française est plus utile par apport à ce que les garçons ont avancé.

Les filles semblent plus favorables à la langue française et voudraient avoir une formation en français. Nous constatons donc qu'elles n'adoptent pas une attitude de rejet pour l'arabe mais plutôt elles sont beaucoup plus pour la diversité des langues.

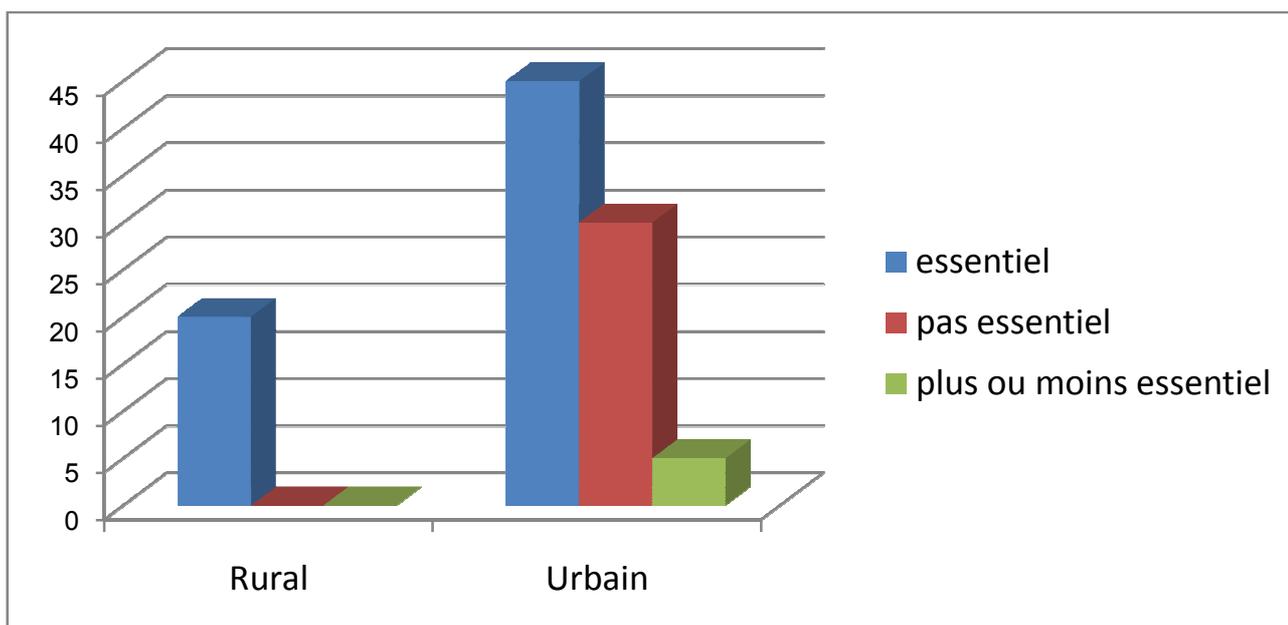
La différence entre les réponses des deux sexes est vraiment minime, les représentations des garçons et celles des filles sont presque identiques. Ceci nous permet d'avancer que cette variable n'est pas pertinente dans la détermination des attitudes et des représentations.

### **b- La variable – lieu de résidence :**

Nous allons maintenant vérifier l'influence de la variable lieu de résidence sur la perception de la langue française, les résultats obtenus sont représentés au tableau suivant :

Milieux de résidence	Perception de l'utilisation de la langue française					
	Essentiel		Pas essentiel		Plus ou moins essentiel	
Urbain	09	45%	06	30%	01	5%
Rural	04	20%	/	/	/	/

### Représentation graphique : (Histogramme n°8)



Selon le tableau, il y a une différence entre les étudiants issus des milieux urbains et ceux des milieux ruraux. Les étudiants du milieu urbain ont une représentation positive concernant l'utilité de la langue française plus que ceux du milieu rural, ainsi on dénombre (09) d'entre eux avec un taux de (45%) croient à son utilité, par contre (06) étudiants soit (30%) pensent qu'elle n'est pas utile et une (01) seul qui semble être à mi-chemin. En ce qui concerne les étudiants issus d'un milieu rural nous comptons (04) avec un taux de (20%), tous croient à l'utilité de la langue française.

La différence de la perception de la langue française entre les étudiants issus du milieu urbain et ceux du milieu rural peut se résider dans les moyens matériels qui favorisent un milieu plus qu'un autre (cyber café, internet à la maison, cours privé en langue étrangères ...) et même le milieu urbain est favorisé dans l'enseignement du français ce qui n'est pas le cas dans les milieux ruraux où on peut trouver des élèves en

cycle primaire qui n'ont jamais eu des cours en langue française faute du manque d'enseignants .

## **Représentation de la langue de français selon les milieux de résidence**

**(Tableau n°17)**

<b>Langue De Prestige</b>		<b>d'Ouverture</b>		<b>Technologie</b>		<b>Littérature</b>		<b>Colonialisme</b>	
U	R	U	R	U	R	U	R	U	R
02	02	04	03	06	02	03	02	11	01

- Pour le critère de prestige la représentation de la langue française par les étudiants issus d'un milieu rural ou urbain est la même.
- Pour celle d'ouverture sur le monde un écart du milieu urbain d'un(01) seul point par rapport au milieu rural
- Pour une langue de technologie six (06) de nos enquêtés du milieu urbain croient qu'elle l'est, et deux (02) d'entre eux sont du milieu rural.
- En ce qui concerne le critère de langue de littérature une petite différence d'un seul point entre les deux catégories de notre population.
- La dernière colonne qui représente la langue du colonisateur et de l'ex-occupant, onze (11) issus du milieu urbain lui colle cette étiquette contre un(01) seul issus du milieu rural.

En faisant une petite récapitulation du tableau précédent nous remarquons les cinq(05) représentations qui ont été mises à l'épreuve ont eu (26) points du milieu urbain par contre ces mêmes représentations n'ont obtenu que (10) remarques du milieu rural.

### **a- La variable choix de la formation :**

Le choix de la formation (dans notre domaine de recherche qui est l'architecture) oriente nos étudiants vers des représentations et des attitudes.

## Etude

Nous allons voir ici, si les étudiants pensent la même chose de l'importance de langue française dans leurs études.

Quand nous avons demandé à nos enquêtés s'ils savaient que la langue de pédagogie en formation d'architecture était la langue française, l'ensemble de leurs réponses étaient (oui) avec taux de 100%.

**(Tableau n°18)**

Sexe	La formation en français		
	Oui		Non
Féminin	10	100%	00
Masculin	10	100%	00
Total	20	100%	00

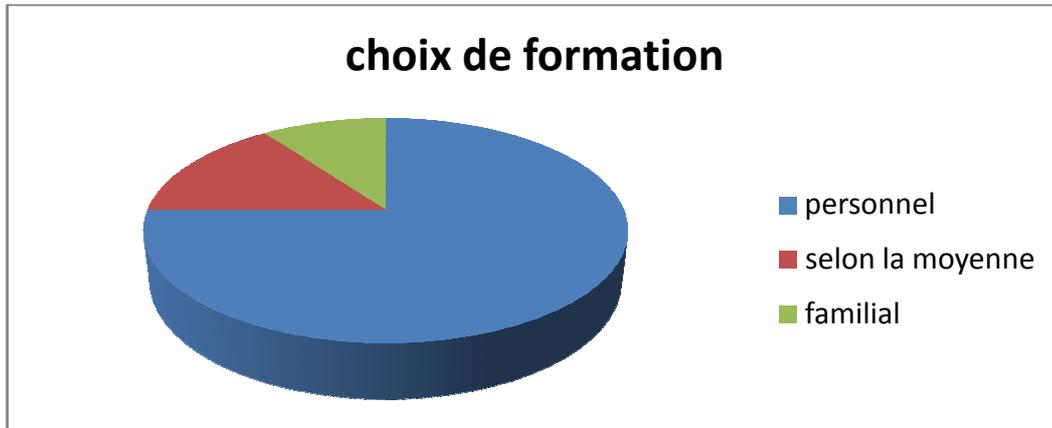
Le tableau nous montre clairement que nos enquêtés étaient conscients que la langue pédagogique en architecture est le français, malgré que pendant leur cursus dès le cycle primaire arrivant au lycée, la langue française était toujours la deuxième langue après la langue officielle "arabe». Malgré ça ils ont choisi une formation en langue française.

Dans le tableau suivant, nous allons prendre conscience des facteurs qui ont poussé nos étudiants à faire le choix de cette formation tout en sachant qu'elle se fait en langue française.

**(Tableau n°19)**

Choix de la formation					
Personnel	%	Selon la moyenne	%	Familial	%
15	75%	03	15%	02	10%

## Représentation graphique : (Secteur n°4)



Nous remarquons que le choix personnel de la formation en architecture en langue française est au nombre de (15) parmi (20) étudiants avec un pourcentage majoritaire de (75%). Tandis que le même choix lié à la moyenne du baccalauréat est de (15%), enfin lié à l'intervention familial, le choix de la formation n'est que (10)%.

### L'interprétation

Malgré que la langue officielle de l'Algérie est l'arabe, et malgré que la langue française demeure langue étrangère, nos enquêtés en architecture prennent conscience de l'utilité de la langue française pour leurs vie professionnelle, c'est pourquoi ils ont fait un choix personnelle pour cette formation. Nous trouvons que (75%) de notre population l'ont choisi à titre personnel tout en sachant avec un taux de (100%) que cette formation ce fait en langue française.

### Conclusion :

D'après l'analyse du questionnaire que nous avons effectués, il ressort que le français est une langue aimmé et jugée utile dans le quotidien des algériens en général et dans le contexte de nos étudiants en particulier, elle est nécessaire et doit etre apprise puisque c'est une langue du savoir et de la communication. C'est une langue qui a un haut statut symbolique en Algérie.

Elle représente la réussite sociale puisque c'est la langue de l'instruction, des études supérieurs et des débouchés professionnels. C'est la langue de la culture et de la

connaissance, pour la simple raison qu'on l'utilise dans les ouvrages scientifiques, les journaux et dans d'autres médias. D'après nos étudiants aussi une langue prestigieuse puisque beaucoup d'Algériens l'utilisent et la comprennent.

Le français est toujours présent dans notre société parce que c'est la langue du colonisateur, un héritage qui fait partie de notre histoire, et qui fait désormais partie intégrante du quotidien des algériens. C'est pour cette raison qu'il est jugé facile, plus facile que l'anglais, l'espagnole (langues auxquelles nos informateurs ont fait référence) qui représentent des langues complètement étrangères et donc beaucoup moins fréquentes en Algérie.

En outre, la langue française est une langue de communication et d'ouverture sur le monde. C'est une langue très fréquente en Europe mais aussi dans plusieurs pays du monde. Elle est donc aussi utile à l'étranger. Dans ces images, c'est l'importance du français en termes utilitaires qui est donc la plus évoquée, les étudiants interrogés ont justifié leurs représentations favorables et leur attachement vis-à-vis de la langue française par l'utilité de cette dernière dans la société algérienne en général. Pour ce qui est de la langue arabe standard, elle reste la langue officielle de l'état algérien, elle jouit de tous les prestiges nécessaires pour sa promotion et son développement mais elle n'est pas pour autant jugée utile par nos étudiants et ils n'adoptent pas dans tous les cas des attitudes favorables vis-à-vis de cette dernière. Ils reconnaissent son utilité pour le bon déroulement de leurs études mais, ils pensent qu'une fois le cursus achevé, la langue arabe ne leur servira plus à grand-chose.

# Conclusion générale

## **Conclusion générale**

Notre présente recherche s'est portée sur les représentations des étudiants en architecture de l'université de Jijel à l'égard de la langue en présence dans leurs études à savoir la langue française. Nous avons essayé de vérifier, à travers le discours épi linguistique tenu par ces derniers, si les représentations influent sur les attitudes et si ces dernières ont des incidences sur le comportement socio langagier. Ce qui nous a emmenés à nous intéresser au statut des langues en rapport avec les attitudes des locuteurs. Ces dernières sont-elles influencées par le statut de chaque langue et y a-t-il un rapport entre le statut politique et pédagogique de langue française et les attitudes des locuteurs à leur égard ?

Après avoir pris contact avec les étudiants de cette filière pour nous fournir les informations qui nous ont aidés à cerner le cadre de notre travail. Nous avons constaté que les rapports entre la langue arabe et la langue française n'en sont pas établis d'une façon définitive, bien que les rôles attribués à ces deux langues semblent différents, la langue française pour tous types de rédaction des mémoires et des rapports de stage et la langue arabe pour des occupations accessoires telles que les conversations. C'est de ce constat qu'a émergé notre recherche durant laquelle nous avons essayé de dégager le rapport, si rapport il y a, entre le statut pédagogique des différentes langues en présence et les représentations des locuteurs à leur égard. En guise de réponse préalable à notre problématique nous avons signalé que le statut politique et pédagogique d'une langue pourrait exercer une influence sur les représentations linguistiques et que ces dernières déterminent les attitudes et les comportements socio langagiers des locuteurs.

Dans la partie théorique, nous avons présenté la situation sociolinguistique de l'Algérie a fin de cerner le bain linguistique dans lequel baignent nos étudiants, nous avons ensuite défini quelques concepts clés relatifs à notre travail à savoir le bilinguisme, le marché linguistique sécurité/ insécurité linguistique, les attitudes et les représentations sociolinguistiques. Cette recension des écrits nous a amené à construire un cadre conceptuel pour mieux cerner notre problématique.

Pour apporter des réponses à notre questionnement, nous avons effectué vingt et une (21) questions destinées à nos étudiants qui ont accepté de nous répondre.

Après les avoir questionnés, nous avons tiré quelques conclusions. Les langues génèrent chez les différents groupes sociaux, différentes représentations qui façonnent d'une manière ou d'une autre leurs attitudes. Ces représentations linguistiques présentent un moyen assez particulier pour observer, expliquer et comprendre une multitude de phénomènes sociolinguistique. Aussi nous pouvons affirmer le rôle important qu'elles jouent pour l'évolution structurelle est statutaire de ces langues et son impact sur les phénomènes sociolinguistique ou le domaine d'application : planification linguistique, apprentissage des langues, relations internationales, etc.

Ce que nous pouvons conclure d'après notre enquête, c'est que l'image du français chez ces étudiants est liée à l'usage et l'utilité de ce dernier au sein de leur département en particulier et dans la société algérienne en général, car une langue jugée utile a toutes ses chances pour jouir de l'intérêt de ses locuteurs. Le français est donc une langue très présente et énormément utilisée par plusieurs étudiants, dans plusieurs domaines aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Quant à l'arabe, il a une fonction primordiale dans tous les secteurs publiques y compris l'université ou on trouve à son coté la langue française.

Car selon nos informateurs, la puissance d'une langue à l'échelle mondiale se mesure aujourd'hui en fonction de la puissance économique, politique et militaire de ses secteurs, donc de sa valeur dans les différents marchés mondiaux : le marché économique, technologique, etc. Il semblerait que dans notre corpus, ce sont ces raisons qui motivent le regard que portent ces étudiants à l'égard de cette langue. Ils adoptent une attitude favorable qu'ils justifient par le fait que :

- ✓ Les ouvrages les plus intéressants et les plus adéquats pour leurs études sont en français.
- ✓ L'enseignement de l'architecture serait mieux en français (langue de la modernité et des sciences) qu'en arabe (langue de l'idéologie et de la religion).
- ✓ Le travail d'un architecte nécessite beaucoup plus la langue française que la langue arabe vue qu'il est en contact permanent avec ces confrères de métier tel les bureaux d'étude qui utilisent dans la plus part des cas la langue française

Nous pouvons conclure alors, que même si l'enseignement de l'architecture à l'université de Jijel, est dispensé en langue française, les étudiants ont adopté des

attitudes favorables vis-à-vis de cette langue. D'un autre côté, nous avons constaté une nette préférence pour la langue arabe, bien que celle-ci ne soit pas introduite d'une façon officielle dans le cursus des études en architecture.

Nous pouvons affirmer donc qu'il n'y a pas automatiquement un rapport entre le statut politique et pédagogique d'une langue et les représentations sociolinguistiques des locuteurs. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'une langue est reconnue par l'Etat qu'elle doit être aimée et jugée utile par ces différents utilisateurs. La présence des langues élues langues de prestige et d'enseignement, n'entraîne pas nécessairement l'élection de l'une et l'exclusion de l'autre. L'arabe comme le français sont admis comme langue de travail et d'enseignement légitimes. Que l'exclusion de l'une d'elle (par exemple l'arabe qui exclue le français dans le cadre de l'arabisation de l'enseignement) est rejetée dans les faits. Le français n'est pas proposé comme langue de substitution à l'arabe. Le bilinguisme est considéré comme une réalité empirique pour des raisons pragmatiques évidentes : la réussite des études.

Dans notre introduction, nous avons émis l'hypothèse que certaines variables pourraient influencer les attitudes et les représentations de nos informateurs. Les variables auxquelles nous avons fait référence sont : la variable sexe, lieu de résidence et le choix de la formation. A la suite de l'analyse du questionnaire, nous avons retenu ce qui suit :

Pour ce qui est des attitudes et des représentations des filles et des garçons. Nous pouvons dire que la vue d'ensemble des attitudes et des représentations des sujets masculins et des sujets féminins montre qu'il n'y a pas une grande différence entre les groupes de sexe. Néanmoins, nous tenons à préciser que les filles sont plus catégoriques dans leurs préférences linguistique, sur l'ensemble des questions posées, la majorité d'entre elles a adopté une attitude favorable à l'égard de la langue française, quant aux garçons, leurs réponses étaient changeantes et leurs représentations étaient relatives aux questions posées, la plupart d'entre eux adoptent une attitude favorable pour les deux langues réunies, ils sont donc pour la diversité des langues.

Concernant la variable, lieu de résidence, nous pouvons confirmer qu'elle a une influence sur les représentations et les attitudes de nos enquêtés. Nous avons pris conscience que ceux qui sont issus des zones urbaines sont influencés par l'intérêt de cette langue et que la majorité d'entre eux la qualifie de langue de prestige, de

technologie et d'ouverture sur le monde.

A propos de la dernière variable, la spécialité d'étude, nous pouvons avancer qu'elle influence considérablement les représentations et les attitudes des informateurs. Nous avons enregistré les attitudes les plus favorables à l'égard de la langue française chez nos étudiants en architecteur.

- Le fait que cette discipline se fait exclusivement en langue française dans toutes les universités du pays.
- Ces caractères scientifiques, la terminologie de cette discipline est difficile à arabiser
- Le futur travail, à côté des gens du métier (maçons, couvreurs, plombiers...) la langue française est plus utilisée.

Nous pouvons conclure, d'après la fréquence des attitudes favorables à l'égard de la langue française chez les étudiants en architecture, qu'il serait intéressant d'envisager l'enseignement de certains modules de cette filière (les maths, la physique...) en langue française.

Enfin nous pouvons dire que toutes actions ayant un rapport avec les langues devrait passer par une étude des représentations linguistiques et sociales et laisser toutes planifications linguistiques ou didactiques aux gens du domaine et non entre les mains des politiciens qui les font véhiculer selon leurs vision idéologiques.

## **Suggestions pour des recherches ultérieures**

Nous proposons des pistes de recherches qui pourraient être exploitées afin d'approfondir la recherche sur les représentations et les attitudes des étudiants en architectures à l'égard de la langue française. Pour des contraintes de temps et de moyens, nous avons restreint notre travail à l'analyse du contenu du questionnaire, il serait intéressant d'envisager une analyse du discours, dans des nouvelles recherches pour dégager les représentations et les attitudes en repérant les modalités nominales et les déictiques.

L'élargissement de la recherche sur d'autres universités du pays permettrait d'interroger un nombre plus important d'étudiants pour les comparer aux résultats que nous avons obtenus. Il est vrai que dans notre, nous avons pris seulement des étudiants en filière technologie et architecture mais d'autres recherche peuvent élargir leur recherche sur le génie civile ou d'autres branches utilisant la langue française comme langue pédagogique (médecine, pharmacie...).

## SOMMAIRE

<b>Introduction général</b> .....	1
Opportunité du thème .....	3
Méthodologie .....	3
Approche du travail .....	3
Plan du travail .....	3
<b>Premier Chapitre (partie théorique)</b> .....	
I- La réalité sociolinguistique d'Algérie .....	6
I- 1- L'arabe classique .....	7
I-2- L'arabe dialectal .....	9
I-3- Le berbère ou tamazight .....	10
I-4- Le français .....	11
II- Diglossie et bilinguisme en Algérie .....	14
II-1- Le bilinguisme en Algérie .....	14
II-2- Diglossie au sens strict .....	14
II-3- Diglossie au sens plus large .....	16
III- Introduction sur la notion de représentation .....	19
III-1- La notion de représentation .....	21
III-1-1- Les formes de représentation .....	22
III-1-1- 1- Les représentations individuelles .....	22
III-1-1-2- Les représentations collectives .....	22
III-1-1-3- Les représentations sociales .....	23
III-1-1-4- Les représentations mentales .....	23
IV- Définition de quelques concepts sociolinguistiques .....	24
IV-1- Le bilinguisme .....	24
IV-2- La politique linguistique .....	25
IV-3- Le marché linguistique .....	26
IV-4- Le comportement socio langagier .....	27
IV-5- Attitudes et stéréotypes .....	27
IV-5-1- Les attitudes .....	28
IV-5-2- Les stéréotypes .....	29
IV-6- Sécurité/insécurité linguistiques .....	30
Conclusion .....	31

<b>Deuxieme chapitre (Partie pratique)</b>	.
<b>Introduction</b>	33
I- l'enquête	33
I-1- L'enquête en sciences sociaux	34
I-2- L'enquête en sciences du langage	35
I-3- Notre enquête	35
II- L'échantillon	35
II-7- Notre échantillon	36
III- Le questionnaire	36
III-1- Le questionnaire structuré	36
III-2- Le questionnaire non structuré	37
IV- Les différents types de questions	37
IV-1- Selon le contenu	37
IV-1-1- Les questions de fait	37
IV-1-2- les questions d'opinion	37
IV-2- selon la forme	37
IV-2-1- les questions ouvertes	38
IV-2-2- Les questions fermées	38
IV-2-3- Les questions semi fermées	38
V-Notre questionnaire	39
VI- Présentation des variables sociaux	40
a- L'appartenance sexuelle des enquêtes	40
b- Lieux de residence	41
c- Le choix de la formation	42
VII- Élément descriptif de la présence de la langue française en architecture	43
VII-1- En classe : prédominance de la langue française	43
VII – 2- vers le français comme langue de l'enseignement	45
VII-3- La documentation	47
VII-4- Les influences extérieures	51
a- Les influences culturelles	51
b- La représentation de la France	51
c- Représentation pour personne qui maitrise et qui parle couramment la langue française	53
VIII- Analyse des variables	53

a- La variable sexe .....	54
b- Travail .....	56
c- La variable – lieu de résidence .....	58
d- La variable choix de la formation .....	60
<b>Conclusion</b> .....	62
<b>Conclusion générale</b> .....	65

## Références bibliographique

- AKOUN. A et ANSART. P, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert /Seuil, Paris, 1999
- Anzieu D et autres, *Psychanalyse du gémis créateur*, Paris, Dunod 1974
- BOUMEDIENE. F, *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi- Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002
- BOURDIEU. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*,  
FAYARD. Paris 1982
- BOYER. H, *Sociolinguistique : territoires et objet*, Delachaux, Lausanne 1996
- CALVET Louis-Jean, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Ed.  
Hachette Littérature, Paris, 1999
- Clenet J, *Représentations, formation et alternance, alternances/développements*,  
l'Harmattan, Paris 1998
- Denis. In *Sciences humaines* N° 27 Avril 1993
- DERRADJI Yacine et al, le..., op.cit
- DUBOIS. J et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse,  
Paris, 1994
- F.De, SINGLY, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*,  
Editions Nathan. Coll. 128, Paris, 1992
- FISHMAN Joshua, *Sociolinguistique*, op. cit
- G. GRANGUILLAUME, *La francophonie en Algérie*, école des grandes études en  
sciences sociales paris,09-04-2008  
<http://sinistri.canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521.html>
- GARMADI Juliette, *La sociolinguistique*, Ed.PUF, Paris, 1981
- HARMES. J.F, BLANC. M, *Bilingualité et Bilinguisme*, Pierre Mardaga, éditeur, 2 ga  
leries des princes,  
1000 Bruxelles. 1983
- IBN KHALDOUNE, cité par : Rabah KAHLOUCHE, « *Le berbère (le Kabyle) au  
contact de l'arabe et du français.* » Alger, 1992
- J. Clenet, op cit,p
- J.L.CALVET, *la sociolinguistique*, PUF, collection Que Sais Je ? Paris, 1993
- K.T.IBRAHIMI, *Les Algériens et leur (s) langue(s)*, Elhikma Alger, 1995
- KAHLOUCHE, Rabah, *Le berbère...*, op. cit

- KOLD 1981, cité par LUDI. G & PY. B, *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986
- L.J.CALVET et P.DUMOND. *Enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 1999
- M Denis, *Image et cognition*, PUF, Paris 1989
- M Postic & J.M Deketel, *Observer les situations éducatives* PUF, Paris 1988
- M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*. 3ème éd. Paris, Dalloz, 1976
- Manoni P, *Les représentations sociales, que sais-je*, P.U.F 1998
- Marie-Louise Moreau, *Socilinguistique*, op.cit
- M-L MOREAU. *Sociolinguistique, les concepts de base*, MARDAGA, Bruxelles, 1997
- Moscovici S, *Des représentations collectives aux représentations sociales*
- Moscovici S, *La psychanalyse, son image et son public*, P.U.F, Paris 1961
- P. BOURDIEU. *Ce que patexte de couverler veut dire, l'économie des échanges linguistique*, FAYARD. Paris 1982. Le texte de couverture du livre
- P. BOURDIEU. *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistique*, FAYAR D. Paris 1982
- P. BOURDIEU. *Question de sociologie*, Minuit. Paris 1984
- R. Kaes, *L'appareil psychologique groupal*. Dunod Paris 1976
- R. GHIGLIONE et B. MATALON, *les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique* Armand Colin, Col «U», Paris, 1978
- Richard JF, *Les activités mentales*, édition Armand colin, 1990
- S.M. FLAY, *la compétence interculturelle dans le domaine de l'intervention éducative et sociale*, cahier de l'actif. AC TIF. Paris
- Sofia BENRAHAL, *Mythe ou réalité*, [http:// www. Initiative. Refer. Org /\\_ notes/ Sess610.htm](http://www.Initiative.Refer.Org/_notes/Sess610.htm)
- Sous la direction de P.Champy et Christine Etévé *Dictionnaire encyclopédie de l'éducation et de la formation* Ed. Dunod 2001. Paris 1998
- CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
JORADP N°76 du 8 décembre 1996  
Modifiée par :  
Loi n°02-03 du 10 avril 2002 JORADP N°25 du 14 avril 2002  
Loi n°08-19 du 15 novembre 2008 JORADP N°63 du 16 novembre 2008
- *Dictionnaire Petit Larousse* 2010

## Mémoires

- M<sup>lle</sup>, Harbi Sonia (2011), Les représentations sociolinguistiques de langues (arabe/français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi Ouzou. Magistere université Moulud Mamri de Tizi Ouzou.
- Dalila Kaabeche (2010), Les variations linguistiques des parlers comme source de problème d'intercompréhension : cas des étudiants de l'université de Sétif. Magistere. Université, El Hadj Lakhdar .Batna.
- Boualita Soumia (2013), Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les lycéens de Jijel, cas d'étudiants de la première année secondaire au lycée Khenchoul Ali Sidi maarouf Jijel , Master . Université M.Seddik Ben Yahia Jijel
- Laouar Abdelaziz (2014), Les représentations de la langue française chez les enseignants de la langue anglaise du collège d'El Milia. Master. Université M<sup>ed</sup>. Sadik Ben Yahia Jijel

S'il vous plait, veuillez reprendre soigneusement à ce présent questionnaire

1- Sexe : Féminin  Masculin

2- Lieu de résidence : Rural  Urbain

3- Le choix de la formation :

Personnel  Selon la moyenne  Familial

4- Savez-vous que la formation en architecture se fait en français?

Oui  Non

5- Selon vous, comment est votre niveau en français ?

Faible  Moyen  Bon  Très bon

6- Au sein de l'université, dans quel contexte utilisez-vous la langue française ?

.....

.....

7- Dans la classe quelle langue utilisez-vous ?

.....

8- Pour la rédaction du mémoire ou de rapports de stages quelle langue utilisez-vous ?

.....

9- En dehors de l'université quelle est la langue que vous utilisez ?

.....

10- Estimez-vous que la langue française soit essentielle dans votre cursus?

.....

.....

11- Et si c'était une autre langue qu'en pensez-vous ?

.....

12- Si vous avez le choix pour la formation, choisirez-vous la langue française ou la langue arabe ?

.....

13- Dans votre université les ouvrages en français sont-ils suffisants ?

.....

14- Selon vous, pour votre vie professionnelle le français est il nécessaire?

.....

Pourquoi ? .....

15- Classez ces langues selon leur intérêt pour la vie professionnelle ?

Arabe  Français  Les deux

16- Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

.....

.....

17- Que représente pour vous la langue française ?

- Langue de prestige
- Une langue d'ouverture sur le monde
- Une langue de technologie
- Une langue de littérature
- Une langue de colonialisme

Justifiez votre réponse .....

.....

18- Quelles sont vos chaînes préférées ?

Arabes  françaises

19- *Quel genre de musique préférez-vous ?*

- *Musique française*

- *Musique arabe*

- *Autres (précisez) .....*

20- *Que représente la France pour vous ?.....*

.....

.....

21- *Que pensez-vous de quelqu'un qui parle français couramment ?*

.....

.....

.....

*Merci pour votre collaboration*